



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme de travail « études et statistiques » 2025-2026

Département des études, de la prospective, des
statistiques et de la documentation

Table des matières

Programme de travail « études et statistiques » 2025-2026	1
Les missions du Deps	3
Pôle « Dynamiques territoriales »	5
Dispositifs et outils d'observation des dynamiques culturelles territoriales	7
1. Dispositifs et outils d'observation de l'offre culturelle	7
2. Dispositifs et outils d'observation des dépenses culturelles	8
3. Dispositifs et outils d'observation de la fréquentation patrimoniale	9
4. Projets d'études	11
L'Insee a inscrit à l'agenda 2026 la publication d'un ouvrage inédit consacré aux services publics, qui sera publié dans la collection « Insee Références ». L'accès aux services publics et la qualité de ceux-ci seront les deux principaux axes abordés. Cet ouvrage inédit s'inscrit dans la collection « Insee Références », support privilégié de la statistique publique pour mettre à disposition des données dans un cadre conceptuel harmonisé et élaborer un discours articulé.	12
L'ouvrage sera organisé autour d'une vue d'ensemble, de dossiers et de fiches sur des thématiques transversales et fournira des données de référence sur des problématiques communes ou spécifiques aux différents services publics (dépenses publiques, agents des services publics, équipements et bénéficiaires par domaine, offre territoriale et inégalités d'accès, qualité des services publics et satisfaction des usagers). Cet ouvrage permettra donc de disposer dans une même publication de données habituellement dispersées mais aussi de les analyser selon des angles transversaux originaux.	12
5. Projets de recherche	13
6. Partenariats, conseil et accompagnement.....	14
Pôle « Économie de la culture »	18
1. Etudes sectorielles et macro-économiques	18
2. Études des acteurs et comportements économiques.....	19
3. Evolution de la Nomenclature d'activités française et du cadre européen des statistiques culturelles.....	21
4. Observatoires	21
5. Conseil et accompagnement	23
6. Recherche.....	23
Pôle « Emploi, professions, formations »	25
1. Analyse de l'emploi sur l'ensemble du champ des professions culturelles, à partir des sources de la statistique publique.....	25
2. Analyse des revenus et de l'activité des artistes-auteurs	28
3. Suivi statistique de l'enseignement supérieur artistique et culturel, et analyse de l'insertion des diplômés sur le marché du travail	29
4. Études et recherches sur des professions particulières.....	30
5. Projets de recherche	32
Pôle « Socialisation et participation culturelles »	34

1. Exploitations de l'enquête Pratiques culturelles 2018.....	34
2. Préparation de l'enquête pratiques culturelles 2028	37
3. Rapport des Français à la culture	37
4. ELFE : cohorte de naissance française.....	38
5. Éducation artistique et culturelle (EAC)	40
6. Rapport des jeunes à la culture.....	40
7. Participation à des grandes enquêtes	42
8. Colloques, valorisations et publication	45
Le Deps et l'ENS de Lyon s'associent pour coorganiser au premier semestre 2026 une journée « jeunes chercheurs » consacrée à la présentation/discussion de recherches innovantes sur les thématiques/méthodologies/objets liées aux pratiques, usages, engagements culturels (au sens du ministère), dans une perspective pluridisciplinaire (sociologie de la culture, sciences de l'éducation, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, etc.).....	
Cette journée sera organisée sur invitation et appel à communication avec l'aide d'un Comité scientifique.....	46
Elle donnera lieu à un ouvrage collectif co-édité par le Deps et ENS Editions.....	46

Les missions du Deps

Le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation est le **service d'études** et le **service statistique ministériel**¹ du ministère de la culture. Dans le cadre de ses missions études, prospective, et statistiques, le Deps poursuit deux objectifs, étroitement articulés :

- Fournir à l'État des **instruments nécessaires au pilotage des politiques publiques** en le dotant d'analyses, d'observations et de statistiques pérennisées et fiabilisées, susceptibles d'étayer l'efficacité de son action ;
- Assurer à l'État une **place centrale dans la production et la diffusion d'un socle de connaissances partagées et dont l'impartialité est garantie**. Etabli dans ces conditions, ce socle permet de consolider les conventions et normes qui participent à la structuration du débat social.

La proximité du Deps avec les services en charge de penser et d'exécuter les politiques publiques lui permet de développer une activité au plus près des enjeux décisifs pour le débat social, et d'agir en étroite adéquation avec l'actualité sociale et économique, au service de l'ensemble des parties.

¹ Les services statistiques ministériels (SSM) composent, avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) qui le coordonne, le service statistique public (SSP), défini par la loi française n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, actualisée par la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Services d'administration centrale d'un ministère, les SSM dont la liste figure en annexe du décret du 3 mars 2009 modifié relatif à l'Autorité de la statistique publique, réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence.

Le Deps intervient dans les champs suivants :

- Définie dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, la collecte de données et l'élaboration de statistiques publiques comptent parmi les principales activités des SSM. Les statistiques publiques proviennent soit d'enquêtes statistiques (au sens de la loi de 1951), soit de collectes administratives ou de l'utilisation à des fins statistiques de sources administratives. Les statistiques fournissent une matière première pour l'élaboration de synthèses et/ou d'études.
- Le Deps est également habilité à établir les collaborations nécessaires pour l'accès à des données collectées par des acteurs privés, intéressés de travailler avec un service de l'Etat dont la neutralité est garantie et qui s'engage à partager publiquement le résultat de ses investigations.
- Outre l'activité de production de statistiques, le Deps produit et diffuse des études et analyses portant sur les enjeux sociaux et économiques de la culture.
- Il fournit des instruments d'observation et d'analyse utiles au ministère de la culture dans l'accomplissement de ses missions. Cela se traduit par la mise en place de systèmes d'information, par un éclairage statistique sur les champs culturels, par des travaux sur l'impact de mesures et l'aide au pilotage des politiques publiques et par des travaux de prospective.
- Le Deps est également responsable de l'harmonisation des nomenclatures et des concepts. Le travail en réseau de l'Insee et des Services statistiques ministériels (SSM) permet à l'ensemble des producteurs de statistiques de définir et de partager les concepts et les nomenclatures pour comparer leurs statistiques tant au niveau national qu'international. L'Insee assure une coordination dans ce domaine, instituée par le décret de création de l'Institut en 1946. Les SSM participent aux travaux d'harmonisation des nomenclatures et des concepts et veillent à leur application dans leur ministère respectif.
- Il contribue aux statistiques internationales. Le Deps participe, dans son domaine de compétence, aux comités et groupes de travail sur les statistiques internationales et européennes (ONU, OCDE, Eurostat, etc.). Il concourt à la construction des statistiques internationales, en partageant son expertise méthodologique et ses connaissances du domaine. Il adapte la collecte de l'information en France pour répondre aux demandes internationales. Enfin, il communique aux organismes internationaux les statistiques visées par les règlements concernant la statistique. Du fait des enjeux et des interactions fortes avec les statistiques nationales, l'organisation de la coordination sur les sujets statistiques internationaux est essentielle.
- Enfin le Deps assure un rôle d'animation de la recherche sur les champs culturels en sciences humaines et sociales. Outre les travaux qu'il a lui-même les moyens de porter et diffuser, le Deps agit pour inciter la communauté académique à se saisir des enjeux identifiés dans son champ. Cette fonction d'animation suppose une proximité suffisante avec le monde académique, la possibilité de mobiliser des chercheurs sur les problématiques identifiées et de travailler avec ces derniers pour que ces recherches se traduisent par des publications et/ou événements dans un format utile à l'administration et au débat public.

Auditée par l'Autorité de la statistique publique (ASP) et bénéficiant des avis émis par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) – instance chargée d'organiser la concertation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique –, l'activité du Deps est soumise à l'obligation de mettre à disposition l'information produite, dans le respect des

règles du secret statistique lorsque les statistiques sont issues d'enquêtes au sens de la loi de 1951 ou de l'utilisation à des fins statistiques de sources administratives au sens de l'article 7bis de la loi de 1951.

Pour l'élaboration de son programme de travail et ajuster son action au plus près des enjeux structurants le débat public, le Deps s'appuie sur la réunion d'un Comité ministériel : réunissant autour du secrétaire général (SG), les directions et délégations générales du ministère (de la création artistique DGCA, des médias et des industries culturelles DGMIC, du patrimoine DGPA), l'Inspection générale des affaires culturelles (Igac), le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et l'Insee - en tant que coordinateur du service statistique public, ce comité est réuni une à deux fois par an pour examiner le programme de travail et proposer des orientations jugées nécessaires.

Pour définir son programme de travail, le Deps prend également en compte les orientations et avis du Conseil national de l'information statistique (Cnis), qui organise la concertation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique.

Pour répondre à ses missions, l'activité du Deps se décline en quatre pôles :

- le pôle dynamiques territoriales,
- le pôle économie de la culture,
- le pôle emploi, professions, formations,
- le pôle socialisation et participation culturelles.

Pôle « Dynamiques territoriales »

En 2022, la loi n° 2022-217 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale promulguée le 21 février 2022 est venue compléter un processus de décentralisation et de déconcentration long de près de quatre décennies, et réformer l'organisation territoriale de la République. Le droit à la différenciation territoriale des collectivités en termes de compétences et de normes rend plus impérieuse encore la nécessité d'enrichir la connaissance des activités culturelles et des politiques publiques menées dans les territoires.

Les travaux de ce pôle visent à appréhender, à différentes échelles territoriales, la diversité des activités culturelles : offre et fréquentation, entreprises et associations culturelles, emploi et professionnels de la culture, dépenses des collectivités publiques et pratiques culturelles des habitants. La diversité du champ culturel s'appréhende ainsi non seulement d'un point de vue sectoriel mais aussi d'un point de vue territorial. Ces approches croisées sont particulièrement utiles compte tenu du cadre déconcentré et décentralisé dans lequel s'exercent désormais les compétences culturelles, et du principe de subsidiarité et de différenciation territoriale.

D'une manière commune à l'ensemble des axes du programme du Deps, les outils et travaux gérés dans ce pôle reposent sur la constitution, l'exploitation et l'actualisation de multiples sources statistiques, que le département agrège, dont il rend possible l'utilisation transversale et plus particulièrement à différentes échelles territoriales. Pour ces dernières, la géolocalisation des données, le plus souvent au niveau de la commune (sauf en cas de secret

statistique) permet d'envisager tous les traitements géographiques. La mobilisation de zonages d'études permet de spécifier l'approche en fonction des caractéristiques des territoires, notamment leur ruralité ou leur urbanité. Ces zonages découpent le territoire selon des typologies unifiées à l'échelon national qui rendent possible des comparaisons. Élaborés par l'Insee à partir de multiples variables statistiques ou encore par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, ces zonages permettent d'intégrer la dimension territoriale à l'analyse des dynamiques culturelles.

Les outils et travaux conduits dans ce pôle doivent permettre d'alimenter le débat public et la réflexion des acteurs culturels en particulier sur les disparités observées et les évolutions contrastées selon les territoires, et peuvent mener à l'identification d'éventuelles inégalités territoriales.

Cet axe du programme s'accompagne de la publication de synthèses sur l'état des connaissances, de travaux de recherche s'appuyant sur les analyses conduites par le Deps et sur l'organisation de journées d'études destinées à restituer et mettre en débat les résultats d'analyses territoriales croisées.

Dispositifs et outils d'observation des dynamiques culturelles territoriales

1. Dispositifs et outils d'observation de l'offre culturelle

1.1. Base des sites, lieux et de équipements culturels Basilic (régulier)

Base mobilisant l'ensemble des fichiers de données disponibles auprès de différents interlocuteurs, internes au ministère et externes, disposant des informations sur les lieux et équipements culturels, pour établir et actualiser un référentiel partagé des lieux et équipements culturels maillant le territoire national. Référençant plus de 73 500 lignes disponibles en format ouvert sur <https://data.culture.gouv.fr/pages/home/>, cette base alimente également la base permanente des équipements de l'Insee, le site web de l'Atlas Culture des territoires (cf. infra), et constitue le référentiel de l'offre culturelle pour les projets d'études et de recherche menés au Deps et par les laboratoires partenaires.

En 2025, le travail d'automatisation de l'appariement de Basilic avec les différentes sources de mise à jour sera poursuivi avec pour objectif un allègement de la charge. Une action qualité sera menée afin d'améliorer la complétude du champ sur certains types d'équipement. Enfin, un stage sera proposé afin de développer des programmes de comparaison entre Basilic et la base des lieux mise en place par le Service du numérique afin de permettre d'évaluer périodiquement le degré de convergence des deux bases.

Calendrier : en continu.

1.2. Atlas Culture des territoires (régulier)

Cet outil numérique ouvert depuis 2022 est destiné à cartographier les dynamiques culturelles territoriales via un site web : <https://atlasculture.fr/>. Il permet d'articuler de nombreux indicateurs à des échelles territoriales fines afin de donner à voir de façon interactive les disparités en matière d'offre et d'activités culturelles, ainsi que les politiques publiques mises en place pour en favoriser l'accès.

En 2025, il s'agira de poursuivre la mise à jour de la version actuelle de l'Atlas et de contribuer au projet de refonte piloté par le Service du numérique qui prévoit d'utiliser le système d'information géographique du ministère pour produire l'Atlas.

Calendrier : 2025 (2026 pour le début des développements du projet d'intégration au SIG ministériel)

Valorisation : enrichissement du site web <https://atlasculture.fr/>

1.3. Baromètre des festivals (Demande DGCA – partenariat CNM) (régulier)

Initié en 2023 à l'initiative de la DGCA et du Deps, le baromètre est destiné à mesurer les tendances économiques et sociales de l'activité festivalière : fréquentation, dépenses et recettes, indicateurs de développement durable et de parité. Initialement constitué d'un peu

plus d'une centaine de festivals appartenant aux différentes familles de festivals identifiées par Aurélien Djakouane et Emmanuel Négrier² : des plus notoires aux plus petits, dans toutes les disciplines, le baromètre a fait l'objet d'un partenariat avec le Centre national de la musique (CNM) en 2024 et a été considérablement enrichi, plus d'un millier de festivals ayant participé à l'enquête. Trois associations professionnelles de spectacle vivant (France festivals, SMA, Ekhoscènes) ont été étroitement associées à la conception du questionnaire et à la diffusion du baromètre auprès de leurs partenaires.

En 2025, le baromètre sera reconduit afin de consolider la démarche d'évaluation auprès des acteurs du secteur festivalier.

Calendrier : en continu.

2. Dispositifs et outils d'observation des dépenses culturelles

2.1. Dépenses culturelles de l'État (ministère de la Culture) (régulier)

Les dépenses exécutées du ministère sont fournies par le Service des affaires financières et générales du ministère pour une ventilation aux échelles régionale et départementale. Elles rendent compte de la répartition des crédits par région et par département (Atlas). Le service des ressources humaines renseigne également la répartition régionale des crédits dévolus au personnel.

Calendrier : annuel

Valorisation : Ces données alimentent l'Atlas Culture des territoires et les Chiffres clés de la culture.

2.2. Dépenses culturelles des collectivités territoriales (régulier)

Constituée à partir des données des comptes de gestion de la direction générale des finances publiques, pour l'ensemble des communes de 3 500 habitants ou plus, de leurs groupements à fiscalité propre et des départements et régions, cette base permet l'analyse longitudinale des évolutions des dépenses des collectivités territoriales, par type de dépenses (domaines et secteurs culturels) et nature de dépenses (fonctionnement, investissement, subventions, etc.).

Calendrier : annuel

Valorisation : Ces données alimentent le tableau de bord annuel des dépenses culturelles des collectivités territoriales, l'Atlas Culture des territoires, les Chiffres clés de la culture ainsi que les études sur le sujet.

² Aurélien Djakouane, Emmanuel Négrier, *Festivals, territoire, société*, Paris, coll. « Questions de culture », Ministère de la Culture / Presses de Sciences Po, 2021.

3. Dispositifs et outils d'observation de la fréquentation patrimoniale

3.1. Base de données et ouvrage Patrimostat (régulier)

Les données relatives à la fréquentation de plus de 1 200 musées ayant l'appellation « musée de France » – dont les musées nationaux - sont collectées chaque année via l'enquête annuelle des musées de France (EAMF) en lien avec le service des musées de France, ainsi que celles relatives aux 258 Maisons des Illustres via l'enquête annuelle des Maisons des Illustres. A cette collecte, faite en interne, s'ajoute la sollicitation de services de la direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA) afin d'obtenir les données relatives aux Archives de France et aux autres équipements et de couvrir ainsi l'ensemble des patrimoines sur le territoire national. Chaque année, ces données sont compilées dans la publication « *Patrimostat* » qui fait état de la répartition des équipements patrimoniaux sur le territoire et de leur fréquentation.

Calendrier : annuel

Valorisation : Publication « *Patrimostat* » (cf. infra).

3.2. Enquête des musées de France et Maisons des Illustres (régulier)

En 2025, l'enquête des musées de France (EAMF) et l'enquête annuelle auprès des maisons des Illustres sont reconduites après un travail d'amélioration du questionnaire.

En parallèle, une enquête spécifique portant sur la caractérisation de l'emploi au sein des musées est en cours de déploiement via l'exploitation des données des dépenses culturelles des collectivités en matière d'emploi consacrés aux professionnels des musées et via l'exploitation de la Base Tous Salariés (Insee).

Ce projet vise à analyser et à qualifier les caractéristiques de l'emploi des professionnels travaillant dans le secteur muséal (entrée par appellation Musée de France) en France :

- Quantification des emplois : nombre total de salariés travaillant dans les musées, avec une distinction entre emploi public, privé et associatif.
- Qualification et profils : répartition des emplois selon les niveaux de formation, les qualifications et les métiers exercés (conservateurs, médiateurs culturels, techniciens, etc.).
- Nature des contrats et durée : analyse des types de contrats (CDI, CDD, contrats aidés) et de leur durée moyenne, afin d'évaluer la stabilité de l'emploi dans ce secteur.
- Répartition géographique : localisation des emplois pour identifier les zones dynamiques ou sous-représentées en termes de personnel muséal.

Calendrier : annuel

Valorisation : Patrimostat

3.3. Panel mensuel de fréquentation des lieux patrimoniaux (régulier)

Dispositif de remontée mensuelle des données de fréquentation d'un échantillon d'établissements patrimoniaux nationaux et territoriaux : collecte des données et élaboration des analyses sous forme de synthèses mensuelles. En 2024, le panel se composait de 71 lieux (4 monuments nationaux, 1 domaine national, 14 musées nationaux, et 1 lieu d'exposition et 51 musées territoriaux dont les 14 de la ville de Paris).

Calendrier : mensuel

Valorisation : notes internes pour le Cabinet et les directions générales, publication annuelle « *Patrimostat* », tableau de bord Vidoc

3.4. Plateforme Opus (régulier)

Il s'agit d'un dispositif de suivi des données de fréquentation des musées et des monuments nationaux trimestriel, géré en collaboration avec le bureau de la programmation budgétaire et de la performance, sous-direction des affaires financières et générales service de la direction générale des patrimoines et de l'architecture (Sdfig).

Calendrier : trimestriel

Valorisation : notes internes pour le Cabinet (à la demande), transmission tableau au service des musées de France, rédaction du Rapport annuel de performance (Sdfig).

3.5. Module sur les pratiques patrimoniales des Français dans l'enquête du Crédoc Conditions de vie et aspirations (régulier)

Réalisé depuis 2011, ce module s'intéresse aux attitudes et opinions du public à l'égard des pratiques et des conditions d'accès aux musées, expositions temporaires et monuments. Les questions de ce module sont intégrées à l'enquête réalisée par le Crédoc sur les conditions de vie et les aspirations des Français, administrée en face-à-face ou en ligne, auprès d'un échantillon de 3 000 individus représentatifs de la population française âgée de 15 ans ou plus.

Calendrier : annuel

Valorisation : Publications du Deps.

3.6. Enquêtes manifestations nationales, en lien avec la Dicom (nouveau)

Le Deps a en 2024, comme en 2023, mis en place un outil de remontée de fréquentation des Journées Européennes du Patrimoine. De même, un dispositif de remontées de fréquentations a été réalisé lors de l'édition 2024 de « *Biblis en folie* ». Ce dispositif a vocation à être déployé progressivement pour chacun des événements nationaux porté par le ministère (Nuit européenne des musées, Journées nationales de l'architecture, Rendez-vous aux jardins les journées européennes de l'archéologie, les journées européennes des métiers d'art).

Calendrier : annuel

4. Projets d'études

4.1. Territorialité de l'offre culturelle, mobilité des populations, accessibilité à l'offre et participation culturelle

Les outils consolidés par le pôle - base des sites, lieux et équipements culturels (Basilic), cartographie des festivals réalisée en 2022, fréquentation patrimoniale et festivalière -, l'observatoire des centres culturels de rencontre auquel le pôle s'associe, permettront d'affiner l'approche territoriale de l'offre et du rayonnement culturel des territoires.

Fréquentations patrimoniales et festivalières dans les territoires : analyse des données spatialisées selon la grille de densité en sept niveaux de l'Insee.

Indicateurs de fréquentation culturelle dans les différents types de territoires, à l'aide des dispositifs de suivi trimestriel de la fréquentation des patrimoines (70 musées et monuments nationaux et territoriaux) et festivalière (panel de 1 500 festivals tous domaines confondus).

4.2. Attractivité culturelle et touristique des territoires

Le tourisme dans les territoires des Jeux olympiques de Paris en 2024

Participation à l'étude de la direction régionale de l'Insee Ile-de-France sur l'impact des JOP sur le tourisme. Cette « étude nationale territorialisée » vise dans un premier temps à quantifier et qualifier les visiteurs JOP résidents. Une analyse des flux croisés de l'ensemble des touristes résidents pendant la période estivale 2024 sera réalisée. Cette étude permettra de fournir des éléments sur les effets d'éviction et de concentration attendus dans les territoires. L'analyse des enjeux culturels permettra enfin de mettre en perspective les observations obtenues dans les deux premières parties et d'établir si les JOP ont sensiblement déformé l'équilibre entre l'offre et la demande des activités culturelles sur le territoire et, le cas échéant, de quelle manière.

4.3. Le travail patrimonial

a. Guides conférenciers : profession, activité, trajectoires (*en cours*)

Chargée du guidage des visites au sein des musées et monuments nationaux, mais aussi de l'ensemble, beaucoup plus large, des différents lieux patrimoniaux publics et privés présents sur le territoire national, cette population professionnelle dont l'activité se situe au croisement des secteurs de la culture et du tourisme constitue un ensemble particulièrement hétérogène : diversité des formations suivies par les professionnels, statuts d'emploi, employeurs publics et privés, temps de travail consacré à la visite guidée, volumes de rémunération tirés de l'activité, trajectoires professionnelles, etc.

Ce travail est décrit dans l'axe « Emploi, professions, formations ».

b. Les musées de France face à l'accueil des visiteurs : transformation de l'emploi public et des services culturels (*en cours*)

Thèse de doctorat en cours de réalisation (2023-2026) par Tiphaine Vilbert, sous la direction de Frédéric Poulard, Université Paris Cité, école Doctorale 624 – Laboratoire de changement social et politique. Cette recherche vise à enrichir la compréhension des dynamiques internes

de la production statistique au sein du ministère de la Culture, avec un accent particulier sur l'enquête annuelle des musées de France (EAMF). Elle met en lumière les enjeux méthodologiques et organisationnels liés à la collecte et à l'interprétation des données, tout en fournissant des pistes d'amélioration pour la gestion et la gouvernance des musées de France. En s'appuyant sur des analyses approfondies des données récoltées, cette étude vise également à renforcer la pertinence et la fiabilité des statistiques pour mieux éclairer le pilotage des politiques culturelles. Ainsi, cette recherche s'inscrit dans une démarche de réflexion stratégique sur la production de statistiques, leur usage dans la prise de décision, et leur impact sur l'adaptation des politiques publiques.

4.4. Réception des publics

a. À l'écoute des visiteurs *(régulier)*

Enquête de réception par questionnaire, auprès des visiteurs d'un échantillon de musées et monuments nationaux (une centaine d'établissements répartis sur l'ensemble du territoire : France métropolitaine et territoires ultra-marins), qui permet d'interroger 10 000 à 15 000 visiteurs chaque année. Ce programme d'enquête contribue à une connaissance générale des publics et de leurs pratiques de visite, en fonction d'axes d'analyse variés : la situation de visite (de proximité ou touristique), le volume de fréquentation du lieu patrimonial, la nature des collections. Il permet de suivre l'évolution des publics des lieux patrimoniaux dans le temps et de mesurer la satisfaction qu'ils retirent de leur visite. Il permet également à chaque établissement participant de se situer par rapport à l'ensemble de l'échantillon enquêté.

b. Visites et conférences en ligne *(Demande DG2TDC)*

Enquête qualitative portant sur la réception des publics issus du champ social des visites-conférences virtuelles proposées par les établissements sous tutelle du ministère de la Culture. Dispositif : enquête qualitative par entretiens et observations (nécessitant un recours à un prestataire).

c. Observatoire des pratiques numériques en ligne *(Demande DGPA)*

Définition d'indicateurs communs à tous les établissements muséaux pour évaluer les pratiques en ligne.

4.5. Contribution du Deps à l'Insee Référence sur les services publics *(nouveau)*

L'Insee a inscrit à l'agenda 2026 la publication d'un ouvrage inédit consacré aux services publics, qui sera publié dans la collection « Insee Références ». L'accès aux services publics et la qualité de ceux-ci seront les deux principaux axes abordés. Cet ouvrage inédit s'inscrit dans la collection « Insee Références », support privilégié de la statistique publique pour mettre à disposition des données dans un cadre conceptuel harmonisé et élaborer un discours articulé. L'ouvrage sera organisé autour d'une vue d'ensemble, de dossiers et de fiches sur des thématiques transversales et fournira des données de référence sur des problématiques communes ou spécifiques aux différents services publics (dépenses publiques, agents des services publics, équipements et bénéficiaires par domaine, offre territoriale et inégalités d'accès, qualité des services publics et satisfaction des usagers). Cet ouvrage permettra donc

de disposer dans une même publication de données habituellement dispersées mais aussi de les analyser selon des angles transversaux originaux.

La contribution du Deps se fera a priori au travers de deux thématiques : les dépenses culturelles et l'accessibilité des lieux culturels.

En matière de dépenses culturelles publiques, le périmètre serait celui des collectivités territoriales et du ministère de la Culture, pour les échelles régionales et départementales, et les communes (3 500 habitants et plus) et leurs groupements à fiscalité propre pour l'échelle intercommunale (établissements publics de coopération intercommunale).

5. Projets de recherche

5.1. Festivals : prolongement de la connaissance à travers plusieurs projets de recherche (*en cours*)

a. Démographie des festivals au cours de la décennie 2010-2020

À l'exception des festivals emblématiques de leur discipline (Avignon pour le théâtre, Charleville-Mézières pour les marionnettes, par exemple) ou de ceux qui ont développé une stratégie de marque (Eurockéennes de Belfort, par exemple), les festivals sont parfois appuyés sur des équipements culturels (scènes conventionnées, bibliothèques, scènes de musiques actuelles...) mais le plus souvent portés par des associations majoritairement bénévoles. Cette structuration souple leur apporte une liberté qui a pour revers une certaine fragilité à la fois économique et structurelle. Une édition moins fréquentée, une baisse de subventions, le retrait d'un parrain économique, mais aussi un collectif fragilisé par des tensions internes ou le départ d'un membre peuvent avoir raison de l'énergie festivalière. Est-il possible de mesurer la démographie des festivals selon la typologie proposée par Djakouane et Négrier au cours de la dernière décennie ? Le projet d'études portera sur quelques régions (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Grand-Est) et sur une sélection de festivals présents dans la base Kancel en 2018 afin de mesurer, sur la base de cet échantillon, la part de renouvellement des festivals au cours d'une décennie.

b. Festivals et typologies de territoire

Dans cet axe d'étude et de recherche, la diversité des festivals sera confrontée à celle des territoires suivant plusieurs questions. Les festivals des espaces ruraux sont-ils les mêmes que ceux des villes en matière de discipline dominante ? Sont-ils plus fragiles et plus éphémères ? Quels effets ont-ils sur le territoire sur lequel ils s'implantent : participent-ils de l'identité territoriale, contribuent-ils à son attractivité, dans quelle mesure et de quelle manière ? Organiser un festival sur un territoire rural, qu'est-ce que cela fait au collectif, selon la taille de la commune ? Quelles sont les externalités positives, dans quelle mesure cela contribue-t-il à élargir la diversité, la tolérance, la curiosité, l'implication des habitants et comment pourrait-on le mesurer autrement que par des entretiens qualitatifs ? Pourrait-on envisager de créer des indicateurs de bien-être liés aux événements culturels ? Quelques monographies par famille et typologie de territoire seront réalisées.

5.2. Appel à proposition de recherche : Dynamiques culturelles et disparités territoriales (*en cours*)

Un appel à propositions de recherche a été lancé en avril 2023 afin d'exploiter les diverses données territoriales mises à disposition par le Deps et notamment celles de l'Atlas, de la base des lieux et des équipements culturels (Basilic) et de l'enquête sur les pratiques culturelles 2018, avec pour objectif de contribuer à faire émerger des lectures des dynamiques sociales et territoriales qui complètent l'approche économique et sociologique de l'offre et des pratiques culturelles développées par le Deps, d'identifier des effets spatiaux et sociaux de levier en matière d'offre et de participation culturelles, et de proposer des approches aussi bien quantitatives pour caractériser les territoires que qualitatives pour illustrer l'analyse à partir d'une sélection de cas. Huit équipes de recherche ont candidaté et six ont été retenues pour les projets suivants :

- Habiter la culture, collectif de géographes Chôros
- Les singularités culturelles locales, UMR CNRS LISST Toulouse
- Pratiques éco-artistiques et lieux culturels alternatifs : identification des innovations à l'échelle locale, Irmeccen Paris 3
- Ce que l'événementialisation fait au territoire, CNRS-Cepel Montpellier
- Existe-t-il des systèmes culturels territoriaux ? Acadie
- Révéler les dynamiques culturelles territoriales sous le prisme de pratiques et des discours dans un territoire rural. Co-construction d'un diagnostic de territoire du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, Laboratoire Pacte, Université Grenoble Alpes

Les projets de recherche sont pluriannuels et courent jusqu'en 2025.

5.3. Financement des politiques culturelles territoriales

Typologie des communes, et de leurs groupements, établie à partir du croisement de leurs dépenses culturelles et de la grille communale de densité, en prenant en compte leurs caractéristiques sociales, économiques et géographiques.

6. Partenariats, conseil et accompagnement

6.1. Observation conjoncturelle des budgets culturels des collectivités territoriales (*enrichissement*)

En partenariat avec le Deps, l'Observatoire des politiques culturelles a engagé en 2023 un dispositif renouvelé d'observation barométrique annuelle des tendances budgétaires des collectivités territoriales pour le domaine culturel.

Le bilan des deux premières éditions de ce dispositif exploratoire permettra de déterminer les évolutions susceptibles d'être apportées, tenant compte en particulier des taux de réponse, différents selon les catégories de collectivités, des informations collectées, essentiellement

qualitatives, et des analyses qu'il est possible d'en tirer. Une comparaison entre les données issues des budgets votés (i.e. plafonds de dépenses programmées) et celles portant sur les dépenses réalisées, issues des comptes de gestion, est envisagée afin d'analyser l'ampleur des éventuels écarts.

6.2. Tourisme : Comité de concertation Insee Tourisme, comité de filière

Le Deps participe au comité national de concertation des acteurs du tourisme en matière de statistiques du tourisme et contribue à l'évolution du dispositif statistique national du tourisme engagé par l'Insee. Le Deps contribue aux données relatives aux fréquentations des musées et monuments, éléments de cadrage requis pour l'élaboration du compte satellite du tourisme (consommation touristique), et utilise les données touristiques utiles aux acteurs culturels, en provenance des enquêtes nationales sur le suivi de la demande touristique (SDT) – cette enquête de l'Insee sera remplacée par l'enquête Voyage à partir de 2025 –, et auprès des visiteurs étrangers (enquête auprès des visiteurs étrangers EVE réalisée par la Banque de France).

Par ailleurs, le Deps contribue au dispositif d'information de France Tourisme Observation avec les données de fréquentation collectées dans le cadre du panel mensuel des musées et monuments (ces données sont également versées sur Vidoc).

6.3. Label 100 % EAC : approfondissement des caractéristiques des collectivités labellisées

La synthèse des dossiers de candidature au label déposés par les collectivités territoriales, réalisée annuellement pour le secrétariat général du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC, DG2TDC), sera complétée d'une première analyse des collectivités labellisées des deux premières années de ce dispositif (2022 et 2023). Cette analyse mobilise les données quantitatives et qualitatives récoltées dans les dossiers de candidature déposés sur la plateforme numérique ad hoc. Elle a pour objectif de dégager les profils des collectivités labellisées, au regard des moyens qu'elles mobilisent en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC), des publics visés (effectifs et types), des actions qu'elles engagent ou soutiennent et des partenariats qu'elles nouent en la matière. Les caractéristiques territoriales seront également prises en compte : offre culturelle, population, etc.

6.4. Popsu Territoires (régulier)

La Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) rassemble les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour placer la recherche au service de l'action, locale comme nationale. Elle déploie deux programmes, l'un sur les petites villes et les ruralités (Popsu Territoires) et l'autre sur les trajectoires territoriales de transition dans les grandes villes et leurs territoires voisins (Popsu Transitions). Elle est opérée par le Groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains (Epau), établissement public, sous tutelle du ministère de la Culture, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Les programmes de recherche Popsu réunissent plus de 500 chercheurs au sein de près de 80 laboratoires de recherche et 30 établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités et écoles nationales supérieures d'architecture). Ces programmes permettent le croisement des expertises scientifiques et opérationnelles, en lien avec 23 grandes villes françaises et 51 petites villes et territoires ruraux. Ils ont pour ambition de parvenir à dresser un tableau des grands processus qui transforment les territoires.

En janvier 2025 sera lancé le prochain appel à projets de recherche-action. Le Deps siège au comité des partenaires et participera à l'évaluation des projets et à leur suivi.

6.6 : Questionnaire d'enquête auprès des bibliothèques (DGMIC)

Le Deps participe à la refonte du questionnaire d'enquête auprès des bibliothèques, en appui au Service du livre et de la lecture (SLL)

6.7 : Ville et pays d'Art et d'histoire (DGPA)

A la demande de la Sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie (DGPA) en charge du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH), un bilan est envisagé pour les 40 ans du Label en 2025. Il s'agira, en prévision de cet anniversaire, de conduire :

- une enquête quantitative auprès des porteurs de projets VPAH ;
- une enquête quantitative auprès des publics participant aux actions de médiation en lien avec le label VPAH.

6.8 : Observatoire sur les microfolies (DG2TDC)

Dans le prolongement de l'enquête ayant portée sur les microfolies, il a été décidé la création d'un observatoire renseignant 4 types d'indicateurs.

1) Identité de la Microfolie :

- Géographie,
- Type de lieu,
- Type d'équipement.

2) La Microfolie et son organisation :

- Nombre d'évènements organisés,
- Lien aux évènements nationaux (JEP, fête des sciences, ...),
- Jours/ période d'ouverture,
- Moyens humains dédiés à la médiation (nombre emplois/ Stagiaires) etc.

3) Dynamique partenariales :

- Nombre de conventions signées et avec qui (partenariats encadrés), par exemple avec l'Education nationale,
- Nombres de Partenariat plus informels, par exemple avec des opérateurs culturels du territoire.

4) Les visiteurs :

- Individuel / primo-visiteurs mais cela suppose un dispositif de comptage de la part des établissements qui n'est pas aisé à mettre en œuvre,
- Le nombre de groupes accueillis Scolaires / périscolaire,
- Le nombre de groupes accueillis issus du Champ sanitaire, social et du handicap.

6.9. Participation au groupe de travail Egmus- The European Group on Museum Statistics *(régulier)*

Créé en 2002 avec pour principal objectif la collecte et la publication des données statistiques comparables entre pays européens, le groupe se réunit plusieurs fois par an pour travailler à l'harmonisation des statistiques muséales en Europe et partager des retours d'expériences sur des problématiques communes aux musées européens.

6.10. Participation au Compendium des politiques culturelles en Europe *(régulier)*

Plateforme numérique regroupant les profils descriptifs et analytiques comparables des politiques culturelles des pays européens ainsi que des ressources documentaires sur les pays et des analyses transversales thématiques dans ce domaine.

6.11. Ruralité et contractualisations *(nouveau)*

Dans le cadre du déploiement du plan Culture et ruralité, les Drac souhaitent disposer d'informations qualitatives sur les collectivités. Intégration à l'Atlas culture des contractualisations signées entre les Drac et les collectivités territoriales avec des données enrichies (population, nombre de communes dans le cas des intercommunalités, etc.)

6.12. Cartographies de l'oralité et des établissements accueillant des primo-arrivants (DGLFLF) *(nouveau)*

Contribuer à une plus grande visibilité des politiques linguistiques déployées sur le territoire en intégrant à l'Atlas Culture deux jeux de données :

- Institutions en lien avec l'oralité et festivals liés à la parole (arts du conte),
- Établissements publics susceptibles d'accueillir des étrangers primo-arrivants dans le cadre du contrat d'intégration républicaine piloté par l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Pôle « Économie de la culture »

Le pôle « Économie de la culture » regroupe l'ensemble des travaux d'analyse économique des activités relatives à la production, la promotion, l'information, la distribution/diffusion/mise à disposition et la consommation des biens et services du domaine culturel. Les analyses menées, d'approche macroéconomique ou microéconomique, sont fondées sur des observations statistiques. Les activités sont examinées du côté de l'offre (entreprises, associations, administrations publiques...) comme du côté de la demande (consommateurs, usagers, ménages, touristes...). Le pôle « Économie de la culture » s'intéresse en particulier aux effets produits par la révolution numérique et aux effets produits par une ou un ensemble de mesures de politique publique (politiques budgétaire et fiscale, réglementaire, du marché du travail, industrielle et de commerce extérieur). Le pôle « Économie de la culture » a mis en place depuis 2020 dans le contexte de la crise sanitaire due au SARS-CoV-2, un suivi conjoncturel des secteurs marchands de la culture.

1. Etudes sectorielles et macro-économiques

1.1. Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture *(régulier)*

Traitement trimestriel des données d'indices de chiffre d'affaires de l'Insee pour décrire l'évolution de l'activité des secteurs culturels marchands depuis 2019.

Calendrier : trimestriel

Valorisation : note de conjoncture trimestrielle

1.2. Bilan de l'évolution du chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands entre 2019 et 2024, cinq années après la pandémie de Covid-19

Le Deps publie tous les trimestres une note de conjoncture analysant l'évolution du chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands depuis le début de la crise sanitaire. Cette étude permettra de dresser un bilan général « Cinq ans après » de l'évolution de ces secteurs entre 2019 et 2025.

1.3. Mesure du poids économique direct de la culture *(régulier)*

Le Deps détermine tous les ans le poids direct de la culture dans l'économie. Construit sur le contour statistique de la culture défini au niveau européen et à partir des données de la comptabilité nationale, il permet de fournir une mesure fiable et objective de l'importance des branches culturelles dans l'économie.

Calendrier : S1 2025

Valorisation : Culture chiffres

1.4. Étude marché du livre en France (*en cours*)

Cette étude traitera des points suivants : niveau d'activité et emploi, poids des différents canaux de vente dont internet, concentration du marché, ceci en 2022 et en évolution depuis 2010.

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : une publication dans une collection de synthèse du département.

1.5. Participation au Global Media Concentration Project (*en cours*)

Le Deps est partenaire du projet interdisciplinaire Global Media Concentration Project piloté par le professeur Dwayne R. Winseck (Carleton Univ.) sur la concentration industrielle dans les industries médiatiques (dont l'audiovisuel, le cinéma, les plates-formes de vidéos en ligne, les jeux vidéo, les livres, la musique et la presse). Le projet vise principalement à mesurer le développement et l'état de la concentration industrielle pour un ensemble d'industries médiatiques dans 40 pays entre 1984 et 2028, tout en créant de nouvelles méthodes et outils conceptuels de mesure de la concentration médiatique à l'ère numérique. Une des finalités du projet est la création et la mise en libre accès d'une base de données, d'archives et d'un site internet pour mettre à disposition les résultats du projet aux chercheurs, aux décideurs de politique publique et au public. En tant que SSM, le Deps est l'un des partenaires français du projet. Il permettra, pour le cas de la France, l'accès à des données statistiques publiques sur le sujet et participera aux réunions de travail, aux échanges et aux réflexions conduites dans le cadre de ce projet. Il pourra valoriser sa participation par des publications Deps tirées des éléments accumulés par les partenaires.

Calendrier : 2021-2028

Valorisation envisagée : à reconsidérer lors de la montée en charge du projet.

2. Études des acteurs et comportements économiques

2.1. Etude sur le commerce extérieur 2010-2020 de tableaux et dessins

Pour la décennie 2010-2020, quelle est l'ampleur, en volume (nombre de déclarations) et en valeur (euros), des échanges de tableaux et dessins non techniques entièrement faits à la main entre le territoire national et le reste du monde, selon qu'ils sont de nature définitive ou de nature temporaire ? Quels sont les principaux pays partenaires de la France dans le domaine ? Quels sont les différents types d'opérateurs à l'origine de l'exportation ou de l'importation de tels objets ? Le traitement statistique de données douanières permet d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Calendrier : S1 2025

Valorisation envisagée : Culture études

2.2. Crédits d'impôt culturels (*en cours*) (*demande SG Mission fiscalité+ DGCA métiers d'art + CNM+ Igac*)

À partir des données de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), analyse des montants des crédits d'impôt culturels et de leur évolution sur plusieurs années, du nombre et des caractéristiques des entreprises bénéficiaires.

Calendrier : S2 2025

Valorisation envisagée : Culture chiffres ou Culture études

2.3. Mécénat (*en cours*) (*demande SG Mission fiscalité*)

Mêmes objectifs mais pour les entreprises mécènes, avec surtout la tentative d'estimer la part culturelle des montants totaux du mécénat.

Calendrier : S2 2025

Valorisation envisagée : Culture chiffres ou Culture études

2.4. Étude sur les associations culturelles en milieu rural

Dans le prolongement de l'étude sur les associations culturelles publiée fin 2024, une attention particulière sera portée sur leur implication en milieu rural, à savoir sur la proportion d'adhérents et de bénévoles dans la population de ces territoires selon les caractéristiques socio-économiques de celle-ci et selon la présence ou non d'équipements culturels. L'étude s'appuiera sur les données de 2018 issues de l'enquête associations de l'Insee.

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : Culture chiffres ou Culture études

2.5. Etudes sur les bénévoles en milieu culturel et les donateurs aux associations culturelles

Le rôle des bénévoles est déterminant dans le secteur associatif culturel mais les études sur les associations ne permettent pas de cerner précisément leur profil socio-économique ainsi que l'intensité, les motivations et l'ancienneté de leur engagement. L'enquête conduite par l'Injep en 2021 fournit les données nécessaires à une telle étude. Celle-ci pourra s'accompagner d'un focus complémentaire concernant les donateurs aux associations culturelles, pour lesquels des données de la même enquête sont également disponibles.

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : Culture chiffres ou Culture études

2.6. Influence des disparités socio-économiques des territoires sur la fréquentation des salles de cinéma

A partir de la base Basilic (cf. 1.1), le Deps souhaite réaliser un travail exploratoire sur les disparités culturelles entre territoires en matière de fréquentation des cinémas. La disponibilité de données territoriales sur le cinéma en provenance du CNC et le niveau de la fréquentation des cinémas durablement inférieur à son niveau d'avant la crise sanitaire conduisent à privilégier l'étude de ce secteur.

L'étude, effectuée en collaboration avec le CNC, visera principalement à répondre à cette question : dans quelle mesure les disparités de fréquentation des cinémas et leurs évolutions peuvent-elles être expliquées par les caractéristiques socio-économiques des territoires ?

De manière structurelle pour une année ou en variation sur une période longue, ces disparités peuvent être liées aux équipements présents mais aussi aux caractéristiques socio-économiques des territoires. Pour tenter de déceler ces liens, l'analyse intègrera les structures d'âge, de revenu, de catégorie socioprofessionnelle ou de niveau d'étude des populations des territoires.

3. Evolution de la Nomenclature d'activités française et du cadre européen des statistiques culturelles

En 2025, la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF) va être mise en œuvre dans les bases statistiques, tout comme la Nomenclature des activités européennes (NACE), puis les entreprises devront changer de code NAF d'activité principale au 1^{er} janvier 2026. Le Deps pourra rester en support de ces évolutions pour le champ culturel. De façon concomitante, la définition harmonisée du champ culturel, issue du rapport « ESS-net Culture », va évoluer à la suite des concertations des différents services statistiques européens dont le Deps, sous l'égide d'Eurostat.

Une note méthodologique visera à expliciter les changements survenus dans le cadre de ces deux révisions et leurs conséquences sur l'observation de l'économie des secteurs culturels.

Calendrier : S1 2025

Valorisation envisagée : Culture méthodes

4. Observatoires

3.1. Observatoire de l'égalité Femmes/hommes (régulier)

Né d'une volonté d'objectiver le propos sur la place des femmes dans les professions culturelles, l'accès aux moyens de création et de production et la consécration artistique, l'Observatoire de l'égalité est devenu le baromètre annuel de mesure des progrès vers la parité dans le champ culturel et médiatique réalisés depuis l'adoption, en 2014, de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Établi à partir de données administratives collectées en administration centrale, auprès d'établissements placés sous la tutelle du ministère de la Culture et auprès d'organismes de gestion collective des droits d'auteur, le champ couvert par l'Observatoire s'enrichit chaque année d'indicateurs complémentaires qui contribuent à une vision plus juste et plus précise de la part des femmes dans les secteurs culturels. Patrimoine, création artistique, cinéma et audiovisuel, industries culturelles, médias... sont désormais couverts et disposent d'indicateurs précis sur les conditions d'emploi et de rémunération des femmes, leur accès aux bourses de création, leurs revenus artistiques et leur place dans la consécration artistique.

Valorisation : publication de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, pour le 8 mars de chaque année.

3.2. Observatoire du spectacle vivant (*en cours*)

Suivi de l'activité du secteur du spectacle vivant à partir des données de billetterie collectées sur la plateforme Sibil (système d'information billetterie). Cet observatoire est une première étape vers la constitution d'un observatoire de la création artistique.

Suite à une première étude sur la billetterie du spectacle vivant en 2022, publiée en décembre 2023, une actualisation des résultats à partir des données 2023 a été réalisée fin novembre 2024. Des tableaux et graphiques sont également réalisés pour alimenter Vidoc. L'objectif est, à partir de 2025 de publier cette étude de façon régulière. Le renforcement de la qualité statistique des données est également mené en continu, en particulier à l'occasion de la montée en charge de la collecte des données des festivals.

Des correctifs et évolutions de la plateforme sont conduits régulièrement. Celle-ci est passée sur le cloud à l'automne 2024. En parallèle, le Deps participe avec le SNUM et la DGCA à un projet de simplification des démarches de déclaration incluant Sibil.

3.3. Évolution de la santé économique des entreprises du spectacle vivant marchand entre 2019 et 2022 (*nouveau*)

Evolution des principaux indicateurs et ratios économiques, emploi, structures des entreprises, comparaison avec l'économie et le secteur culturel marchand. Un focus sur le théâtre privé sera réalisé.

Valorisation : Synthèse en 2025, Etude d'analyse publiée en 2026

3.4. Les Chiffres clés de la culture et de la communication (*régulier*)

Les Chiffres clés de la culture et de la communication présentent une analyse transversale du champ de la culture en s'appuyant sur de nombreuses données issues de sources statistiques et administratives pour répondre au besoin d'informations chiffrées des acteurs de la culture. Structuré en six grands chapitres, l'ouvrage présente la morphologie de la culture (poids économique, entreprises et associations, emploi culturel, etc.) et son financement, fournit des informations sur la participation culturelle et décrit les trois grandes branches de la culture : patrimoines, création et diffusion, médias et industries culturelles.

Calendrier : publication de l'édition 2024 – initialement prévue en décembre - décalée au premier trimestre 2025

5. Conseil et accompagnement

- Participation au comité de pilotage du Baromètre annuel des prêts et des acquisitions en bibliothèque (DGMIC).
- Participation à l'atelier pour l'observatoire de la commande publique (DGPA).
- Accompagnement du pilotage d'un projet de recherche sur la diversité des parcours d'accès aux postes de dirigeants des établissements culturels, à la demande de la Haute fonctionnaire à l'égalité et à la diversité et de la DGCA.
- Accompagnement de la DGCA qui souhaite lancer une étude prospective sur le spectacle vivant avec l'appui de l'Igac et d'un prestataire externe.
- Accompagnement d'études sur la transition énergétique / le bilan carbone.

Le Deps accompagne méthodologiquement des travaux des directions métiers sur la question de la transition énergétique et en particulier le calcul des bilans carbone.

Etude sur les émissions de gaz à effet de serre du secteur de la création artistique en France (DGCA)

Après avoir lancé une démarche de référentiels carbone pour les structures subventionnées de son ressort, la mission « Transformation écologique de la création » (MTEC) de la direction générale de la création artistique (DGCA) a missionné le cabinet PwC pour estimer le bilan carbone de l'ensemble du secteur de la création artistique en France.

Le Deps apporte son expertise dans la transmission des données nécessaires à cette estimation et dans la méthodologie utilisée.

Calcul des émissions de gaz à effet de serre des visiteurs des établissements culturels (Mtedd)

La mission de la transition écologique et du développement durable aide à la mise en place des bilans carbone des établissements culturels. Le Deps accompagne la mission dans la construction d'une méthode de calcul commune pour quantifier les émissions de gaz à effet de serre des visiteurs à prendre en compte par les établissements dans leurs bilans carbone.

6. Recherche

Trois recherches en cours menées par des laboratoires académiques exploitent les données GfK « Livre » et « Musique numérique » achetées par le Deps :

- 1) Recherche sur l'impact du « bad buzz » sur la consommation musicale en flux (streaming musical) des artistes ou groupes d'artistes concernés.
- 2) Recherche sur l'influence des quotas radio sur les préférences des auditeurs et l'écoute en *streaming*.
- 3) Recherche sur l'impact de la « loi Darcos » imposant un minimum de frais de livraison pour les commandes de livres en ligne.

Dans le cadre de la mission d'animation de la recherche du Deps, le pôle « économie » participe à l'organisation et à l'animation du **séminaire « Études et recherche » du Deps**. C'est un séminaire interne pluridisciplinaire bimestriel ou trimestriel. Un chercheur (ou une équipe de recherche) est invité à présenter les résultats d'une recherche basée sur une analyse quantitative, en cours de finalisation ou en voie de publication. Un temps de questions/réponses avec l'auditoire en présentiel et distanciel a lieu en fin de séance. Tous les membres du Deps-Doc sont invités ainsi que, selon le sujet traité, des experts métier ou « études » du ministère.

Pôle « Emploi, professions, formations »

Les travaux du pôle « emploi professions, formations » visent à développer et à capitaliser la connaissance de l'emploi et des professions du champ culturel à partir des exploitations et analyses des grandes sources de la statistique publique et de sources professionnelles, régulièrement actualisées. Ils cherchent à mettre en lumière, au-delà de ces données-socle, la diversité des professions du secteur au moyen de monographies approfondies, mais également à révéler les tendances qui caractérisent ces professions de façon commune (mouvement de féminisation, développement de la pluriactivité, multiplicité des sources de revenu, etc.).

Les travaux portent conjointement sur la formation spécialisée des futurs professionnels et les conditions de leur insertion sur le marché du travail par le biais d'enquêtes récurrentes auprès des établissements et des étudiants concernés.

Une attention particulière est portée aux inégalités de genre et, de façon plus générale, à toutes les inégalités sociales et de revenu.

1. Analyse de l'emploi sur l'ensemble du champ des professions culturelles, à partir des sources de la statistique publique

L'observation de l'emploi et l'analyse de ses évolutions dans le temps exigent la mobilisation d'un grand nombre de sources différentes, aucune d'entre elles ne pouvant, à elle seule, apporter l'ensemble des informations nécessaires à une connaissance fine des emplois et des professionnels en emploi. Parmi les sources statistiques mobilisables, celles de la statistique publique offrent le double intérêt de permettre des observations et mesures sur le temps long (enquêtes récurrentes) et de rendre possible la comparaison des professions et des emplois culturels avec l'ensemble des autres professions et secteurs d'emploi.

L'actualisation puis l'exploitation de ces sources donneront lieu, en 2024-2025, à quatre principaux éclairages.

1.1. Les non-salariés dans les activités artistiques et culturelles (*en cours*)

Ce volet d'études s'intéresse à la population des indépendants dans les secteurs d'activités artistiques et culturelles. Il se décline en deux contributions.

La première se propose d'examiner l'évolution de 2007 à 2022 du nombre d'indépendants des secteurs culturels, de leurs caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe et région d'activité) et de leurs revenus, tout en les comparant à la population active en emploi, en s'appuyant sur l'exploitation des bases non-salariés de l'Insee. On s'attachera à explorer spécifiquement les différences entre les femmes et les hommes en termes de recours au non-salariat. Ces évolutions seront détaillées également par secteur d'activité culturel et par type de non-salariat (micro-entrepreneur ou non-salariat classique).

Une attention particulière sera également portée aux non-salariés pluriactifs, c'est-à-dire ceux qui cumulent simultanément plusieurs activités professionnelles salariées et non salariées. On

s'intéressera donc non seulement au nombre des non-salariés pluriactifs mais également aux caractéristiques de l'activité salariée exercée en plus de l'activité non salariée (activité principale, nombre d'heures et revenus liés à cette activité, secteur d'activité, lieu de travail).

Calendrier : 2024-2025

Valorisation : publication Insee Références sur l'emploi et les revenus des indépendants, édition en mai 2025.

En second lieu, complétant la première étude, on regardera parmi l'ensemble des non-salariés, ceux qui exercent une profession salariée artistique et culturelle afin de mieux documenter le cumul de plusieurs statuts d'emploi, et le recours spécifique à l'auto-entrepreneuriat, et pour quels revenus, selon les caractéristiques des salariés pluriactifs (âge, sexe, région d'habitation).

Cette étude exploitera également la base non-salariés de l'Insee de 2007 à 2023. Elle présentera une synthèse des résultats des deux études de ce volet sur les non-salariés.

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : Culture études au S2 2025 ou S1 2026

1.2. Étude de la pluriactivité (en cours) demande IGAC et DGCA

Le travail décrit au point 1.1 sera complété par une exploration plus fine des postes salariés des pluriactifs, sans se cantonner aux postes principaux, afin de décrire exhaustivement la pluriactivité.

La population des professionnels de la culture connaît en effet des formes d'activité variées et se caractérise par une pluriactivité importante, de sorte que pour décrire exhaustivement l'emploi culturel et les revenus associés, un appariement entre plusieurs sources est nécessaire. Le Deps instruira la possibilité d'apparier la base tous salariés de l'Insee (BTS) au niveau des postes (qui donnent les postes annexes en plus des postes principaux), base construite à partir des déclarations sociales nominatives (DSN), qui renseigne sur les salariés permanents et intermittents, avec la base des non-salariés de l'Insee, et la base des artistes-auteurs obtenue dans sa convention d'échange de données avec la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision (Disep) à l'Ursaff Caisse nationale.

Calendrier : 2025-2026

Valorisation envisagée : Culture études en 2026

1.3. Changement de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : impacts du passage à la PCS 2020 sur le périmètre des professions culturelles et artistiques

Pour déterminer annuellement les effectifs et caractéristiques des professionnels de la culture, l'enquête Emploi est la source de référence et la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) permet de produire des indicateurs par famille de professions culturelles ou artistiques et par profession détaillée. Or cette nomenclature PCS a été

modifiée : alors que les professions sont codées en PCS 2003 dans les millésimes 2019 et 2020, l'enquête emploi 2021 est la première enquête du service statistique public utilisant la nouvelle PCS 2020.

Comme d'une part il n'existe pas systématiquement de stricte équivalence entre un seul code détaillé de la PCS 2003 et un seul code détaillé de la PCS 2020 et que d'autre part des codes détaillés de la PCS 2020 a priori culturels incluent aussi des professions non culturelles ni artistiques, un suivi manuel des libellés de professions a été effectué dans l'enquête Emploi 2021 de façon à leur affecter un code PCS 2003.

La publication d'un Culture-Méthodes permettra d'expliquer l'enjeu pour les professions culturelles du changement de nomenclature et les propositions de recodification permettant de construire de nouveaux agrégats et sous-agrégats de professions culturelles et artistiques à partir de la PCS 2020.

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : Culture méthodes.

1.4. Participation aux travaux d'observation de la sous-commission d'observation de l'emploi, instance du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) (*en cours*)

Dans le cadre de son rôle de secrétariat conjoint, le Deps participe aux travaux d'observation de la sous-commission d'observation de l'emploi, instance du Conseil national des professions du spectacle (« CNPS », décret n°2013-353 du 25 avril 2013). En 2023, cette sous-commission a mis en place un tableau de bord annuel regroupant des indicateurs sur la situation des entreprises et de l'emploi au sein des secteurs du spectacle vivant et enregistré.

La sous-commission du CNPS s'est fixée comme objectif de progresser sur la connaissance des parcours professionnels des artistes et des techniciens, et d'approfondir le travail d'observation donnant lieu au tableau de bord annuel.

Dans ce cadre, le pôle « emploi, formation, insertion » travaille à plusieurs entrées du tableau de bord annuel : d'une part l'insertion professionnelle, et d'autre part la diversité des formes d'activité et la pluriactivité, tant du point de vue des effectifs que des revenus associés.

En ce qui concerne les revenus des professionnels de la culture, commencera l'instruction en partenariat avec la DGCA, de la possibilité de compléter les données sur les revenus des intermittents et des artistes-auteurs par les données sur les revenus complémentaires (RSA et autres minima sociaux) dans le cadre d'une convention passée avec France Travail et l'Urssaf.

Calendrier : 2025-2026

Valorisation envisagée : publication dans les collections de synthèse du département, enrichissement des publications annuelles du Deps (point 1.2)

2. Analyse des revenus et de l'activité des artistes-auteurs

2.1. Observatoire de la situation socio-économique des artistes-auteurs

En réponse aux recommandations du rapport de Mission établi en 2019 par Bruno Racine (voir *L'auteur et l'acte de création*) et dans le cadre du « Plan artistes-auteurs », le Deps doit mener une analyse approfondie sur la population des artistes-auteurs (évolution des effectifs, des profils sociodémographiques, des revenus artistiques, etc). Celle-ci prolongera les analyses menées depuis une dizaine d'années par le Département sur ces populations à partir des exploitations récurrentes (et rétrospectives, depuis 1979) des données statistiques émanant des deux organismes gestionnaires de leur régime spécifique de sécurité sociale (Maison des artistes et Agessa).

Dans le cadre du transfert de ces données statistiques à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) devenue Urssaf Caisse nationale, effective depuis janvier 2020, et de l'élaboration de nouvelles nomenclatures de saisie annuelle des revenus artistiques par les artistes-auteurs, le Département participe, aux côtés de la Direction Générale de la création artistique (et en collaboration avec les autres DG concernées, l'Urssaf, la Direction de la sécurité sociale et l'ensemble des représentants des organisations professionnelles), à de nombreux groupes de travail visant à garantir la qualité des informations recueillies lors des déclarations annuelles et donc, celle des futures analyses qui seront conduites sur cette base.

Une convention de transmission annuelle de ces données au Département a été établie avec le service statistique (DISEP) d'Urssaf caisse nationale en 2022. Les premières données, concernant les années 2019 à 2021, ont été transmises à la fin de l'année 2022. Les données concernant l'année 2022 ont été transmises à la fin de l'année 2023 et celles relatives à l'année 2023 en tout début d'année 2025. La nomenclature des activités et professions ayant été implémentée dans la plateforme de saisie de l'Urssaf à partir de 2023, ces données permettront une exploitation plus fine, prenant justement en compte les activités et professions des artistes-auteurs.

Les différentes publications produites par le Deps au sujet des artistes-auteurs seront actualisées : chiffres-clés, observatoire de l'égalité hommes-femmes, etc. De plus, par rapport aux différentes études précédentes produites à partir des données de la Maison des artistes et de l'Agessa, celles tirées des données transmises par l'Urssaf permettront d'approcher une population plus vaste (la distinction entre affiliés et assujettis n'étant plus opérante dans cette base de données), de même que l'ensemble des revenus perçus par les individus, au-delà des seuls revenus artistiques.

Calendrier : S1 2025

Valorisation envisagée : publication dans les collections de synthèse du département, enrichissement des publications annuelles du Deps (en partenariat avec l'Urssaf caisse nationale).

3. Suivi statistique de l'enseignement supérieur artistique et culturel, et analyse de l'insertion des diplômés sur le marché du travail

3.1. Panorama de l'enseignement supérieur, à partir du dispositif SISE (*enrichissement*)

Afin de disposer d'une vision précise des personnes suivant une formation initiale ou continue au sein de l'enseignement supérieur, le Deps a rejoint en 2017 le Système d'information sur le suivi des étudiants (SISE) piloté par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le dispositif SISE concerne l'ensemble des personnes suivant une formation supérieure en France. Le Deps est en charge de ce dispositif pour le périmètre artistique et culturel, SISE-Culture. Ce dispositif (qui se substitue à l'ancienne enquête dite « 48 ») recense l'ensemble des étudiants dans les écoles publiques et privées spécialisées dans l'enseignement artistique et culturel. Le second volet de l'enquête SISE permet de recenser les diplômés des écoles inscrites dans le dispositif en n-1. Ce dispositif permet chaque année d'avoir une vision précise de tous les étudiants inscrits et diplômés dans une école relevant du champ artistique et culturel et non plus seulement ceux des écoles relevant du ministère de la Culture (dites écoles de l'ESC).

A partir de 2024, le Deps se charge, en plus du suivi du recueil des données SISE, de l'actualisation des nomenclatures de diplômes des écoles du périmètre SISE-Culture, tout en suivant la mise en œuvre de la nouvelle plate-forme dédiée à la transmission des informations par les écoles (Pepsise), mise en place en novembre 2024.

L'objectif principal de 2025 concernant les remontées SISE consiste en l'amélioration qualitative des données récoltées pour le volet SISE Culture Inscriptions, et l'augmentation du taux de participation des écoles pour le volet SISE Culture Diplômés.

Suite au travail mené en 2023 sur l'ensemble des formations artistiques et culturelles, au-delà du seul périmètre SISE-Culture et qui a donné lieu à la publication d'un Culture Chiffres en novembre 2023, un approfondissement des résultats concernant les inscriptions effectuées dans un établissement public ou privé est envisagé pour 2025, suite à la participation du Deps au colloque « *L'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) en question : regards croisés des sciences sociales* » organisé les 15 et 16 octobre 2024 à l'université de Poitiers, pour une intervention intitulée « *Privatisation et inégalités sociales dans l'enseignement supérieur : le cas des formations artistiques et culturelles* ». Cet approfondissement prendra la forme d'un article publié dans la revue *Formation Emploi*, pilotée par le CEREQ.

Mode opératoire : en interne et en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Calendrier : actualisation annuelle des bases

Valorisation envisagée :

- note interne et retour aux établissements enquêtés en octobre de chaque année pour l'enquête SISE Culture Inscriptions (année n),
- note interne pour les diplômés des écoles de l'ESC en fin d'année (année n-1),
- article sur l'enseignement supérieur culturel et artistique dans la revue *Formation Emploi*.

3.2. L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur Culture sur le marché du travail (*enrichissement*)

Comme chaque année depuis 2008, une enquête est menée auprès de l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur Culture (une centaine d'établissements relevant du ministère de la Culture et délivrant des diplômes dans les domaines du patrimoine, des arts plastiques, de l'architecture, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel). Elle permet d'évaluer l'insertion de ces diplômés trois ans après l'obtention de leur diplôme, ainsi que leurs conditions d'emploi (statut d'emploi, volume horaire de travail, adéquation de l'emploi avec la formation suivie, etc).

Par ailleurs, un rapprochement avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pour une participation renforcée à l'enquête Génération est à l'œuvre. Cette collaboration, qui fait suite à une première extension de l'enquête Génération 2004 concernant les diplômés de la Culture, nous donnera l'opportunité d'affiner considérablement nos connaissances sur les parcours d'insertion de ces nouveaux entrants dans la vie active tout en nous permettant de comparer ces parcours avec ceux des diplômés des autres secteurs.

Enfin, la transformation actuelle du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, initiée par le SIES via le dispositif Inser'sup, devrait être étendue aux établissements de l'ESC courant 2025. Le DEPS accompagnera l'extension de ce dispositif d'appariement entre les données de l'enquête SISE sur les diplômés et les bases tous salariés et non-salariés,

Deux types de travaux seront donc menés en 2024-2025.

a) [Renouvellement de l'enquête auprès des diplômés 2021 et 2022 de l'enseignement supérieur Culture \(dite enquête DESC\)](#)

A la demande de la DG2TDC et de la DGCA, l'instruction de l'ajout d'une question sur le handicap dans l'enquête DESC sera menée.

Calendrier : S1 2025 pour les diplômés de 2021.

Valorisation : différentes publications et contributions. Publication dans le rapport annuel de performance du ministère de la Culture (objectif 1.1). Envoi des données aux écoles pour évaluation par le HCERES.

b) [Mise en œuvre d'un sur-échantillon Culture dans la future enquête Génération 2021 conduite par le Céreq \(en 2024\)](#)

Le sur-échantillon sera constitué de l'ensemble des sortants des formations supérieures dans le domaine artistique et culturel (périmètre SISE-Culture).

Calendrier : Enquête de terrain (2024). Transmission des données en 2025.

4. Études et recherches sur des professions particulières

Cet axe d'études repose à la fois sur la mobilisation de différentes sources statistiques ou bien sur des enquêtes monographiques, le plus souvent fondées sur une interrogation directe des

professionnels concernés, pour apporter une connaissance fine et exhaustive des conditions d'exercice des professions artistiques et culturelles.

Plusieurs projets de recherche sont en cours ou projetés pour 2025-2026.

4.3. Le groupe professionnel des guides-conférenciers (*en cours*) demande DGPA

Au cours des dix dernières années, la profession de guide-conférencier a subi des transformations de grande ampleur sous l'influence, notamment, de modifications statutaires (Décret d'août 2011 instaurant un statut de guide-conférencier, suivi par une réforme des formations spécialisées). Ces changements intervenaient en réponse aux préconisations d'un rapport d'étude réalisé en 2008 à la demande de la Sous-Direction du Tourisme du ministère de l'Economie et des Finances et ayant mis en lumière l'extrême hétérogénéité des profils des professionnels en charge des visites patrimoniales et celle des conditions d'exercice de leur métier.

Plus de dix ans après ce premier état des lieux et dans un contexte professionnel particulièrement tendu (conséquences de la crise sanitaire et de la fermeture des lieux patrimoniaux, nouvelles formes de concurrence liées au développement du numérique dans les pratiques de visite ...), la réalisation d'une nouvelle enquête a été confiée à des chercheurs du Centre de recherches droit et territoires (Université Reims Champagne Ardennes). Une exploitation des sources statistiques disponibles a été conduite (source préfectorale, bases Tous salariés) ainsi qu'une enquête qualitative (entretiens auprès de professionnels, observations lors de visites). Le rapport de recherche est en cours de rédaction.

Calendrier : 2025.

Valorisation envisagée : publication dans les collections de synthèse du département.

4.5. Inégalités des parcours professionnels des intermittents du spectacle au prisme du genre (*en cours*)

L'objectif de cette étude sera de mettre l'accent sur les inégalités professionnelles que peuvent rencontrer les femmes en début de la carrière, c'est-à-dire dès l'entrée sur le marché du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Pour cela, elle s'intéressera à l'accès à l'assurance chômage au titre des annexes 8 et 10 en prenant en compte les inégalités entre les femmes et les hommes dans cet accès. Une attention particulière sera accordée aux secteurs et professions concernés par l'existence d'un grand nombre d'allocataires abandonnant leurs carrières d'intermittents après seulement quelques années de présence sur le marché. Convention en cours avec France travail.

Calendrier : 2025-2026

Valorisation envisagée : publication prévue dans les collections de synthèse du département.

4.6. Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes intermittents du spectacle (*en cours*)

Cette étude a pour objectif de mesurer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes intermittents du spectacle en prenant en compte la diversité des trajectoires professionnelles (successions des périodes de travail, nature des contrats, secteurs). Elle prend appui sur les données de la base tous salariés. La population étudiée est celle des intermittents du spectacle qui travaillent régulièrement dans le secteur du spectacle et de l'audiovisuel.

Calendrier : T1 2025

Valorisation envisagée : Culture études.

4.7. Les violences subies par les professionnels des arts et de la culture

Cette étude exploratoire vise à exploiter les données de l'enquête annuelle *Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS)* menée par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). L'objectif est ainsi de déterminer si les professionnels des arts et de la culture présentent des spécificités en matière de victimation, notamment en ce qui concerne les violences subies au travail, les discriminations ou les violences sexistes et sexuelles.

Calendrier : Convention de transmission des données signée fin 2024, réception des données au premier trimestre 2025, exploitation des données second trimestre 2025.

Valorisation envisagée : publication éventuelle en fonction des données

5. Projets de recherche

5.1 Colloque scientifique sur les professionnels de la médiation culturelle

Ce projet de colloque, en partenariat avec le CERLIS, Centre de recherche sur les liens sociaux et l'université Sorbonne-Nouvelle, a pour objectif de réunir pendant deux jours chercheurs et professionnels de la médiation culturelle afin de réactualiser les connaissances concernant les formations à la médiation culturelle ainsi que ses conditions matérielles et symboliques d'exercice.

Calendrier : fin 2025/début 2026

Valorisation envisagée :

- le colloque sera filmé et ses séances plénières mises à disposition du public,
- valorisation possible de certaines communications dans une des collections du Daps.

5.2 Appel à proposition de recherche : monographie de la profession de photographe

Le DEPS a initié plusieurs monographies professionnelles visant plusieurs métiers de la culture ces dernières années. Dans le prolongement de ces monographies, on s'intéressera au métier de photographe qui a connu en 25 ans une évolution importante des caractéristiques des individus qui l'exercent (augmentation du nombre de femmes et de jeunes de moins de 40 ans) et de leurs conditions d'emploi (augmentation de la part des non-salariés), dans un contexte de numérisation des contenus qui transforme le modèle économique de la profession et l'exercice du métier. Cette recherche fera l'objet d'un appel à projet de recherche qui mettra l'accent sur l'ensemble des conditions d'exercice du métier de photographe.

Calendrier : 2025

6. Partenariats, accompagnement et contributions aux publications régulières

- Participation régulière au groupe de travail « observation de l'emploi » du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) et réalisation du bilan annuel des aides versées au titre du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS).
- Contribution aux activités de l'Observatoire de l'économie de l'architecture notamment participation régulière aux commissions thématiques socio-démographie de la filière et formations ainsi qu'au conseil scientifique de l'Observatoire.
- Participation au projet de recherche ProMetUrba, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Le projet de recherche ProMetUrba s'attache à étudier les groupes professionnels des architectes, des urbanistes et des paysagistes selon trois axes : la socialisation aux métiers à la lumière des nouveaux enjeux sociétaux ; les continuités et ruptures dans les trajectoires face à un contexte d'exercice en recomposition ; les groupes professionnels à l'épreuve des réajustements aux transitions.
- Contributions aux différentes publications annuelles du Deps, notamment 3 fiches publiées au sein des *Chiffres-clés de la culture* : « Emploi culturel », « Revenus d'activité et niveaux de vie des professionnels de la culture » et « Enseignement supérieur et insertion professionnelle des diplômés », *l'Observatoire de l'égalité femmes/hommes* de même que *l'Atlas Culture des territoires*.
- Participation au conseil scientifique du CNM-Lab.
- Participation au comité de pilotage de la recherche MIXTAPES (données et méthodes MIXTapes pour l'Analyse des Pratiques d'Ecoute en Streaming), le laboratoire commun au CNRS et à Deezer, labellisé par l'ANR, pour quatre années.
- Dans le cadre de la sous-commission emploi, participation à un groupe de travail rassemblant les producteurs de données (Deps, Audiens, Unédic, France travail services, Dares) pour travailler sur les parcours des sortants des secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

Pôle « Socialisation et participation culturelles »

Le pôle « Socialisation et participation culturelles » a pour mission de concevoir, de conduire et d'analyser les enquêtes, recherches et études portant sur la formation des goûts et la familiarité aux univers culturels (pratiques, consommations culturelles et usages numériques) dès les plus jeunes âges.

Ce pôle porte une attention particulière aux inégalités sociales (âge, génération, genre, origine ethno-nationale, origine sociale, etc.). Ses travaux ont à cœur de tenir compte des transformations structurelles de la population résidant en France, mais aussi des évolutions de l'offre culturelle et des flux culturels globaux, notamment liés au numérique.

Dans ce cadre, le pôle est amené à organiser ou co-organiser des colloques scientifiques afin de favoriser la sédimentation et la circulation des connaissances, ainsi que leur mise en débat.

1. Exploitations de l'enquête Pratiques culturelles 2018

1.1. Harmonisation des six bases de données Pratiques culturelles (France métropolitaine et DROM) (*en cours*)

L'ambition est d'harmoniser les six bases de l'enquête Pratiques culturelles (France métropolitaine et DROM) afin de rendre possibles des exploitations à l'échelle du territoire national et de produire une documentation commune (questionnaire et dictionnaire des variables de la base de données fusionnées).

Calendrier : T1 2025

Valorisation envisagée : mise en ligne de la base de données fusionnée et de la documentation sur Progedo-Quetelet

1.2. Mise à disposition des résultats de l'enquête Pratiques culturelles 2018 sur le site du ministère (*en cours*)

La question de la mise à disposition des données de l'enquête Pratiques Culturelles et de ces résultats est une question fréquente. Plusieurs solutions techniques ont été mises en œuvre au fil du temps (CD-ROM en 1997 et site dédié en 2008). Dans une dynamique innovante, la refonte et l'alimentation de la page dédiée à l'enquête Pratiques Culturelles sur le site du ministère de la Culture permettrait d'aboutir à une meilleure visibilité de l'enquête et de ses résultats et aussi contribuerait à davantage d'interactivité pour les usagers (chercheurs, acteurs culturels et institutionnels, journaliste, grand public etc...). Dans un premier temps, une mise à disposition des tableaux de données est envisagée sur le site du ministère de la Culture.

Calendrier : Les tableaux sont prêts, en attente de diffusion sur le site (champ France métropolitaine)

Valorisation envisagée (sous réserve de faisabilité technique) : Diffusion des tableaux sur le site du ministère de la Culture

1.3. Exploitations thématiques de l'enquête Pratiques culturelles

Participation culturelle et parentalité (*travail achevé, publication 2025*)

L'édition 2018 de l'enquête sur les pratiques culturelles, grâce à la taille de son échantillon, permet d'approcher la population des familles (adultes en couple ou seuls ayant des enfants mineurs cohabitants). Étudier la participation culturelle des adultes ayant des enfants mineurs cohabitants implique de questionner l'influence de la parentalité sur les pratiques culturelles, en postulant que certaines pratiques peuvent être réalisées dans une posture d'accompagnant, répondant aux fonctions éducatives de la famille ou encore d'épanouissement et de construction identitaire des enfants (Singly, 2023), mais aussi que certaines activités puissent être minorées par le contexte familial, le temps dévolu aux enfants limitant la disponibilité à certains loisirs. Si la pression temporelle augmente avec la naissance d'enfants, dans quelle mesure de nouvelles pratiques se développent-elles chez les adultes dans le cadre de la socialisation familiale ?

Calendrier : publication T1 2025

Valorisation envisagée : Culture études

Pratiques de lecture des jeunes à l'ère du numérique (*travail achevé, publication 2025*)

Les rapports à la lecture des jeunes font toujours l'objet d'une attention particulière, d'autant plus à l'ère des écrans. L'édition 2018 de l'enquête permet de rendre compte des liens entre les jeunes (15-24 ans) et le livre sous ses diverses formes (lecture papier ou écran, fréquentation des bibliothèques ainsi que pratique de l'écriture en amateur), et d'appréhender les modalités de la construction de soi en lecteur ou en lectrice à l'ère numérique, en documentant les rôles respectifs des principales instances de socialisation au livre que sont la famille et l'école.

Calendrier : T1 - 2025

Valorisation envisagée : article déjà paru dans la revue *Lecture Jeunes* (septembre 2024) + Culture Etudes paru en janvier 2025

Attachement aux pratiques culturelles (*nouveau*)

Des questions sur l'attachement aux pratiques culturelles sont posées dans chaque module de l'enquête 2018. Nous nous proposons d'analyser ces questions en fonction des principales variables socioéconomiques, et d'interroger la hiérarchie des pratiques en comparant ces questions avec l'intensité des pratiques.

Calendrier : exploitation des données T4 2025

Valorisation envisagée : en attente des résultats de l'exploitation des données

L'enquête Pratiques Culturelles : une méthodologie d'enquête spécifique aux DROM ? *(nouveau)*

L'enquête Pratiques culturelles – menée depuis 1973 et renouvelée pour la sixième fois en 2018 – a connu un élargissement de son périmètre lors de sa dernière édition. Dans un contexte de réflexions sur l'égalité des territoires et de développement des dispositifs d'enquête de la statistique publique à l'ensemble du territoire national, l'enquête menée par le DEPS a été développée et adaptée dans les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte et La Réunion) en 2019 et 2020. Si les objectifs de l'enquête Pratiques culturelles (être un instrument de suivi des comportements culturels, obtenir une photographie des pratiques culturelles et mieux identifier les facteurs d'accès à la culture) sont les mêmes en France hexagonale que dans les DROM, le dispositif d'enquête a dû être adapté.

Quand une enquête doit être développée dans des territoires qui n'ont jamais été étudiés par l'institution, se pose en premier lieu la question des acteurs locaux pouvant témoigner des spécificités des territoires. Pratiques locales, offres culturelles, rapport à l'écrit, maîtrise du français... autant d'éléments à anticiper au moment de la conception du dispositif pour garantir la bonne conduite de l'enquête et, à terme, obtenir des résultats pertinents et robustes.

Calendrier : publication T3 2025

Valorisation envisagée : Culture méthodes

Les pratiques culturelles en amateur dans les DROM *(nouveau)*

Les résultats de l'enquête Pratiques culturelles dans les DROM montrent que la place des pratiques en amateur est moins importante qu'en France métropolitaine, alors que certains temps forts culturels conduisent à la participation d'une part importante de la population (ex : Carnaval, Debaa...) et sont l'occasion de jouer de la musique, de danser ou encore de chanter. Il est donc essentiel de prolonger l'analyse portant sur les déterminants des pratiques en amateur, le profil des pratiquants et de mettre en regard ces résultats avec les traditions et événements culturels caractérisant les territoires enquêtés.

Par ailleurs, si ces résultats peuvent être vus comme la conséquence d'une moindre présence de conservatoires et de dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans les DROM, ce constat pose aussi la question des représentations des Dromiens quant à leurs pratiques en amateur et leurs compétences acquises en dehors des institutions légitimes.

Calendrier : exploitation des données 2025-2026

Valorisation envisagée : Culture études

La mobilité de la construction de genre à travers les univers culturels *(nouveau)*

Cette étude permettra de réaliser une analyse longitudinale de l'enquête Pratiques Culturelles, sous l'angle du genre. Plus précisément, une réflexion sera portée sur les modes de construction genrée des jeunes via les univers culturels.

Calendrier : exploitation des données au premier semestre 2025

Valorisation envisagée : publication dans les collections de synthèse du département au T4 2025

1.4. Appel à proposition de recherche

Pratiques culturelles dans les DROM (*en cours*)

Un appel à propositions de recherche a été publié par le Deps pour organiser la diffusion de l'enquête 2019-2020 sur les pratiques culturelles dans les DROM au sein de la communauté académique et afin d'en structurer l'exploitation. Trois projets ont été retenus et une réunion de lancement sera programmée en janvier-février 2024. Les trois projets de recherche devraient s'étaler sur 24 mois.

Calendrier : T4 2026

Valorisation envisagée : ouvrage collectif

2. Préparation de l'enquête pratiques culturelles 2028

L'enquête sur les pratiques culturelles – enquête décennale menée depuis 1973 – sera renouvelée en 2028 pour sa 7^e édition. Cette enquête permet de faire une photographie des rapports que les résidents français entretiennent avec la culture et les médias et d'en étudier les évolutions structurelles.

Cette année marque le début des réflexions sur la conception de l'enquête (calendrier, comitologie, conception du questionnaire, ciblage des problématiques explorées, délimitation du champ/de l'échantillonnage, protocole de collecte, élaboration du budget, etc.) et de sa labellisation (Cnis, Comité du label).

3. Rapport des Français à la culture

3.1. La vidéo amateur à l'épreuve de la plateformes (*en cours*)

Ce projet de recherche porte sur la production et la consommation de vidéos amateurs en ligne ayant pour vocation de diffuser des savoirs ou de former à des savoir-faire. Les vidéos « amateurs » sont entendues comme des vidéos produites hors de tout contexte professionnel ou institutionnel, et consommées dans un cadre privé. Elles sont très hétérogènes en termes de domaines (du tutoriel pratique à la chaîne culturelle ou scientifique) mais présentent un certain nombre de caractéristiques communes : durées courtes, accessibilité permanente, hybridation des supports de présentation. Ces vidéos amateurs articulent l'écrit/l'image/le son et proposent des combinaisons nouvelles du « dire » avec le « montrer » et le « faire ». Aucune recherche n'a encore porté sur cette nouvelle grammaire d'expression qui apparaît pourtant fort riche et complexe.

Calendrier : finalisation des travaux en 2025

Valorisation envisagée : En attente d'expertise de deux manuscrits (QdC abécédaire de la vidéo amateur et QdC sur les résultats de l'enquête quantitative et qualitative)

3.2. **Approches socio-économiques et mesures de la diversité culturelle : L'exemple des services de mise à disposition de musique en ligne (en cours)**

Le Deps soutient un travail doctoral portant sur la diversité consommée sur les plateformes de mise à disposition de musique en ligne. Ce projet de recherche vise à fournir une mesure de la diversité culturelle sur ces plateformes. Avec l'aide des indicateurs de diversité créés, et des données de pratiques d'écoutes de musique enregistrée, une mesure de la diversité consommée sera proposée. Partenariat : Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Calendrier : T3 2025

Valorisation envisagée : Chapitre dans un ouvrage *Questions de culture* faisant suite au colloque *Culture en régime numérique*

2.3. **Enquête baromètre : fréquentation des équipements culturels (en cours) demande SG, DG**

Des questions portant sur la fréquentation des Français des équipements culturels et plus particulièrement des lieux de spectacle vivant et du cinéma sont ajoutées à une enquête barométrique existante (Crédoc : Conditions de vie et aspirations) afin de fournir des taux de fréquentation à un instant T. et de disposer de points d'observation intermédiaire à l'enquête décennale. L'enquête est administrée en ligne, auprès d'un échantillon de 3 000 individus représentatifs de la population française âgée de 15 ans ou plus.

Calendrier : annuel

Valorisation envisagée : Alimentation fiche chiffres clés

4. ELFE : cohorte de naissance française

4.1. **Suivi du projet ELFE (régulier)**

Le Deps est membre du groupe de travail socialisation/éducation et à ce titre contribue en continue à la rédaction des questionnaires. Il est par ailleurs partenaire financier du groupement d'intérêt scientifique (GIS) ELFE.

Calendrier : en continu (travail structurel)

4.2. **Suivi et animation de la Plateforme PANELS (Deps/Ined/ELFE) (régulier)**

L'Institut National d'Etudes Démographiques (Ined), ELFE et le Deps se sont associés pour créer une plateforme de soutien au traitement des données ELFE sur les sujets traitant de la socialisation culturelle.

Cette plateforme a pour activités :

- Le financement de contrats post-doctoraux,
- Le lancement d'appels à projets de recherche,
- L'animation de séminaires de travail commun aux équipes,
- La mise en commun des outils statistiques créés par les équipes de recherche.

Cette plateforme est dotée :

- D'un comité scientifique composé de chercheurs et éventuellement de représentants des grandes institutions de recherche françaises (CNRS, Ined, EHESS...) ou étrangères,
- Et d'un comité de suivi, composé de personnels du Deps et de la cohorte ELFE et placé sous la responsabilité conjointe de la cheffe du Deps et de la directrice de la cohorte ELFE. Ce comité est pérenne et doit se réunir au moins deux fois par an.

Calendrier : en continu (travail structurel)

4.3. Exploitation des données du panel ELFE (*en cours*)

La cohorte ELFE fournit des informations sur les univers culturels des enfants à 5,5 ans (temps écran, lecture, écoute de musique enregistrée, pratiques encadrées) qui seront analysées pour fournir une description et une analyse des rapports à la culture des enfants à cet âge.

Calendrier : T1 2025 (travail achevé, en attente de publication)

Valorisation envisagée : Culture études

Par ailleurs, une exploration des données de l'enquête ELFE à 7,5 ans et à 10,5 ans sera effectuée pour prolonger les analyses précédentes.

Calendrier : démarrage de l'exploitation des données au 2nd semestre 2025

Valorisation envisagée : Culture études (en fonction de l'intérêt des résultats)

4.4. Appel à proposition de recherche « Elfe Panels » (*en cours*)

Le Deps finance un appel à projet de recherche à partir des données ELFE. Trois projets sont sélectionnés, le démarrage des travaux débutant en 2023 pour 24 mois. Les projets sélectionnés sont :

- Climats culturels familiaux et sens de la justice des enfants (CCFSJE, Deles/Diter/Pagis) ;
- Savoir-chanter. Interroger la construction sociale des dispositions et des rapports au chant durant l'enfance. (Desmitt/Deslyper/Guittet/Eloy/ Kechichian) ;
- Formes familiales d'accumulation et de transmission du capital culturel (Coulangeon/Pereira).

Calendrier : les travaux seront finalisés en 2025

Valorisation envisagée : En attente de l'expertise de la qualité des travaux

5. Éducation artistique et culturelle (EAC)

5.1. Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire (*régulier*) *demande DG2TDC*

Les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale s'associent pour poursuivre l'observation de l'offre d'éducation artistique et culturelle. Depuis 2020, elle est réalisée à partir de l'exploitation des données administratives remontant de la plateforme Adage (application dédiée à la généralisation de l'EAC) : plateforme de pilotage de l'EAC en milieu scolaire gérée par le ministère de l'Éducation nationale.

5.2. Exploitation d'ADAGE : action utilisant la part collective du pass Culture (*en cours*)

À la suite d'une publication en 2024 sur les usages du pass Culture dans les collèges et lycées en 2022-2023 au niveau des établissements, est envisagée une publication exploitant les données d'Adage sur la part collective du pass Culture à l'échelle des élèves (en fonction de l'expertise de la qualité des données).

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : publication dans les collections du Deps (en fonction de la qualité des données) et alimentation de la fiche chiffres clés

6. Rapport des jeunes à la culture

6.1. Enquête Génération 2021 (*en cours*)

Ce projet de recherche vise à approfondir la connaissance des modalités de la socialisation enfantine dans les sociétés contemporaines, en proposant de restituer les processus de constitution des pratiques culturelles, des pratiques ludiques et des dispositions morales d'un ensemble socialement diversifié d'enfants, processus appréhendés dans la durée et autour de l'âge-charnière de 10 ans. La recherche prend appui sur deux cohortes et sera qualitative. Elle sera notamment menée auprès de 50 familles aux profils sociaux et migratoires variées, ayant un enfant né en 2001 (parallèle à la cohorte ELFE), et qui sont enquêtées de manière longitudinale et qualitative depuis lors.

Calendrier : finalisation des travaux en 2025

Valorisation envisagée : En attente de l'expertise de la qualité des travaux

6.2. La transmission précoce du sentiment national au sein de la famille (*en cours*)

Étude qualitative sur la socialisation politique précoce à travers les produits et consommations culturelles. Dans un contexte où les grands enjeux politiques auxquels doit faire face l'humanité – au premier chef la crise écologique – requièrent des formes de gouvernance pluri-scalaires et notamment mondiales, les citoyens demeurent largement socialisés à un monde cloisonné en nations. Dès la petite enfance, ils et elles viennent à considérer ce découpage national comme naturel. Ils et elles se sentent « appartenir » à leur nation ; et le plus souvent, sont convaincus que celle-ci est préférable à celle des autres. Mais nous manquons de travaux sur les façons dont ce sentiment national leur est transmis, en particulier dans le cadre familial. De fait, enquêter en milieu familial comporte de vrais défis méthodologiques, que ce projet entend relever. Il s'agira d'interviewer des parents et des jeunes enfants (choisis pour la variété de leurs propriétés sociales), à plusieurs reprises, afin qu'ils retracent les situations au cours desquelles la question de l'appartenance nationale de la famille est mise en jeu, de façon à prendre la mesure de la place du « sentiment national » dans les relations entre parents et enfants et des conditions de sa transmission à travers les lectures, les consommations culturelles, l'usage des langues, etc.

Calendrier : finalisation des travaux en 2025

Valorisation envisagée : En attente de l'expertise de la qualité des travaux

6.3. Le soft power à l'épreuve du terrain (*en cours*)

Perceptions croisées des représentations Corée du Sud/France chez les jeunes à travers leurs consommations culturelles (du côté de la France). Une très large littérature a investigué la contribution des produits culturels, notamment depuis l'avènement des réseaux socio-numériques, à la construction d'une représentation du monde désirable. La notion de soft power a été utilisée pour décrire cette forme d'influence « douce » : le large succès de cette notion, devenue très prisée du débat public, est inversement proportionnel au faible nombre d'études empiriques qui l'ont mise à l'épreuve. C'est ce que cette étude entend tenter dans le cas des relations France/Corée du Sud. La subvention du ministère de la Culture porte sur la partie française, et une subvention de l'Association for Korean Studies doit financer la partie sud-coréenne.

Calendrier : 2027

Valorisation envisagée : En attente de l'expertise de la qualité des travaux

6.4. Pass Culture (*en cours*)

Dans la suite des premières exploitations menées en 2024 pour alimenter la mission de l'IGAC sur le pass culture, quatre projets concernant le pass Culture sont programmés :

- Gestion de la base de données du pass Culture :
 - o Documentation, nettoyage et maîtrise ;
 - o Définition d'indicateurs statistiques et mise en place d'une chaîne de production sur ces indicateurs ;

- Mise en place d'extractions accompagnées d'une documentation à destination des utilisateurs selon les besoins d'étude.
- Exploitation de la base de données du pass Culture : les analyses porteront sur le suivi des comportements et des pratiques culturelles de la première cohorte de bénéficiaires du pass Culture et permettront la réalisation d'une cartographie des bénéficiaires et des non-bénéficiaires.
- Réalisation d'une étude permettant de dresser une photographie du pass culture et de ses bénéficiaires.

Calendrier : S1 2025

Valorisation envisagée : Publications dans les collections de synthèse du département

6.5. Enquête sur les univers culturels des jeunes *(nouveau)*

Le Deps souhaite relancer une grande enquête sur les univers culturels des jeunes, en collaboration avec la Depp. L'année 2025 sera consacrée à une étude de faisabilité (réflexion méthodologique, thématiques, constitution du comité scientifique et lancement des procédures Cnis). Une réflexion est en cours pour savoir s'il est bénéfique d'articuler cette enquête à PC 2028 ou s'il vaut mieux la dissocier.

Calendrier : en continu.

6.6. « Lire en ruralité : Loin de la ville, quelles pratiques adolescentes de la lecture en 2024 ? » *(nouveau)*

Pilotée par l'association Lecture Jeunesse et son observatoire, l'enquête « Loin de la ville, quelles pratiques adolescentes de la lecture en 2024 » se concentre sur l'accès et les pratiques de lecture des adolescents en milieu rural. Elle vise à comprendre comment ces jeunes s'approprient l'offre de lecture, en tenant compte des facteurs matériels et sociologiques (famille, influence numérique). L'étude qualitative, menée sur un terrain spécifique, analysera l'offre de lecture (bibliothèques, librairies, etc.) et les pratiques réelles des adolescents, avec des entretiens approfondis. Elle explorera également le rôle des parents et des acteurs locaux pour éclairer des politiques culturelles adaptées à ces territoires éloignés. Le Deps participe au comité suivi de l'enquête.

Calendrier : 2025-2026

Valorisation envisagée : dépendra des participations et investissements des partenaires

7. Participation à des grandes enquêtes

7.1. TeO2 *(travail achevé, publication 2025)*

Participation à l'exploitation du chapitre portant sur les langues et les pratiques culturelles dans l'ouvrage coordonné par l'Ined.

Calendrier : 2025

Valorisation envisagée : Chapitre dans l'ouvrage collectif dédié à la seconde édition de l'enquête TeO.

7.2. Enquête Migrations Familles Vieillessement (*nouveau*)

« Exploiter les données MFV-2 par une articulation avec les enquêtes qualitatives : comment rendre compte des pratiques langagières en contexte multilingue ». Ce chapitre qui sera intégré dans un ouvrage collectif propose d'interroger les premiers résultats du deuxième volet de l'enquête Ined « Migrations Familles Vieillessement » (MFV-2) relatifs aux pratiques langagières en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à La Réunion. Il s'agit plus particulièrement de s'intéresser à la pratique des langues créoles à base lexicale française par les populations enquêtées. L'objectif de cette contribution est de mettre en perspective ces résultats avec les recherches antérieurement menées sur ces territoires, pour montrer l'intérêt d'une articulation serrée, peu souvent effectuée dans la recherche, entre les approches quantitatives et les approches qualitatives sur la question des pratiques langagières.

Calendrier : exploitation des données en 2025

Valorisation envisagée : Chapitre dans l'ouvrage collectif dédié à la seconde édition de l'enquête MFV.

7.3. Panel Jeunes et Orientation de l'éducation nationale (*en cours*)

Cette enquête s'inscrit dans le panel d'élèves entrant en CP en 2011 de la Depp qui permet le suivi et l'évaluation des compétences cognitives et conatives en longitudinal d'une cohorte de 15 000 élèves qui, pour la majorité d'entre eux, étaient en classe de terminale à la rentrée 2022. Le but de l'enquête est d'interroger ces jeunes pour comprendre les déterminants de leur parcours d'orientation passé ainsi que leur projet professionnel à long terme et la façon dont ils se projettent après la sortie du second degré et dont ils préparent cette orientation. Elle contient des questions sur les pratiques culturelles. En outre, le Deps a demandé un ajout de deux questions concernant l'utilisation du pass Culture par les jeunes, la consommation et les freins à l'utilisation du dispositif.

Calendrier : fin 2025

Valorisation envisagée : à voir en fonction de la qualité des informations (information utile pour l'évaluation du pass Culture + Culture étude éventuel)

7.4. SRCV : exploration de données sur les pratiques culturelles (*nouveau*)

SRCV (Statistiques sur les revenus et les conditions de vie des ménages) est le volet français piloté par l'Insee, du dispositif d'enquête européen SILC (coordonné par EUROSTAT). Il s'agira d'un travail exploratoire à partir des données européennes des questionnaires harmonisés afin d'établir la base d'une future analyse sous l'angle de la participation culturelle et du bien-être. Le module européen participation sociale et vie culturelle est passé en 2022, le Deps a pris contact avec EUROSTAT afin d'obtenir les données individuelles de tous les pays participants.

Calendrier : fin 2025

Valorisation envisagée : Culture études (sous réserve de l'expertise des informations) 2025

7.5. TIC ménage : exploitation des pratiques en ligne (*en cours*)

« TIC ménage : Enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication » est le volet français piloté par l'Insee, du dispositif d'enquête européen ICT (coordonné par EUROSTAT).

Le Deps proposera une contribution à l'Insee Références « l'économie et la société à l'ère du numérique - édition 2025 » à partir de l'exploitation du volet de questions sur les achats culturels d'une part et les informations et les fausses informations en ligne d'autre part.

Calendrier : 2024-2025

Valorisation envisagée : Participation à un Insee référence sur le numérique (fiches : Achats culturels sur Internet et Informations et fausses informations en ligne)

7.6. Enquête Familles (*en cours*) demande DGLFLF

Le DEPS et la DGLFLF ont obtenu de l'Insee l'introduction d'un module « langue » (3 questions sur les langues transmises par les parents, les langues parlées au quotidien et les langues parlées aux enfants). Le questionnaire sera sur le terrain en 2025, adossé au recensement de la population. En parallèle le DEPS et la DGLFLF mettront en place le programme d'exploitation et des premiers tests de codification des langues seront menés sur les données de l'enquête pilote 2024.

Calendrier : enquête prévue en 2025, exploitation des données en 2026

Valorisation envisagée : Culture études

7.7. Participation au comité scientifique de l'enquête Emploi du temps (*en cours*)

L'enquête « Emploi du temps » est une enquête de l'Insee auprès des ménages visant à collecter les données nécessaires à des analyses quantifiées de la vie quotidienne (temps passé au travail, temps dévolu au travail domestique, temps consacré aux loisirs). Il s'agit de recueillir des informations précises sur l'usage que les individus font de leur temps. Elle fournit des éléments pour une année donnée mais permet surtout une mesure des évolutions sur longue période. Cinq enquêtes « Emploi du temps » ont déjà été réalisées par l'Insee, à un rythme approximativement décennal. La première a eu lieu en 1966 dans six villes du Nord et de l'Est uniquement, la dernière s'est déroulée en 2009-2010 et a couvert l'ensemble de la France métropolitaine et trois DROM (Guadeloupe, Martinique et La Réunion). L'enquête sera reconduite en 2025-2026.

Calendrier : en continu (enquête prévue en 2025-2026), traitement en 2027

Valorisation envisagée : à déterminer après expertise des données.

7.8. Participation au panel de maternelle de l'Education nationale (*en cours*)

Dans la suite des travaux engagés en collaboration avec la Depp (autour des panels mais également du suivi de l'EAC), un nouveau partenariat sera tissé autour de la création par la Depp d'un panel de maternelle, dans lequel les questions culturelles tenteront de trouver leur place.

Calendrier : Durant le montage du panel et ensuite suivi du panel

Valorisation envisagée : à voir dans la durée du panel

7.9. Suivi du projet EURO COHORT (*nouveau*)

L'enquête GUIDE (Growing Up In Digital Europe)/EuroCohort sera la première enquête comparative de cohorte de naissance sur le bien-être des enfants en Europe. Il s'agira d'une importante ressource de données longitudinales pour soutenir le développement des politiques sociales afin d'améliorer le bien-être des enfants, des jeunes et de leurs familles à travers l'Europe pour de nombreuses années à venir. Elle aura lieu à l'horizon 2027 (pour une enquête auprès des parents d'enfants de 8 ans) et 2029 (pour un panel de naissance). Une enquête Pilote au sein de 4 pays (Croatie, Finlande, France et Irlande) a eu lieu en 2023. Le questionnaire comporte notamment des questions sur les loisirs et la culture.

Le volet français est assuré par l'Institut National d'Etudes Démographiques (Ined) : <https://eurocohort.site.ined.fr/fr/>.

Calendrier : en continu

Valorisation envisagée : à voir dans la durée du panel

8. Colloques, valorisations et publication

8.1. Colloque scientifique « Apprendre à aimer la culture » : socialisation culturelle et approches longitudinales (*nouveau*)

Dans la suite des projets financés dans le cadre de la plateforme PANELS et de l'ensemble des travaux quantitatifs et qualitatifs financés et/ou réalisés par le Deps, ce colloque voudra mettre l'accent sur les approches longitudinales de la socialisation culturelle, en discuter les concepts, les méthodes et les résultats. Ce colloque international devrait avoir lieu en 2027, et sa préparation débutera en 2025 (constitution du comité scientifique, recherche d'une université partenaire, rédaction d'un appel à communication).

La coordination scientifique du colloque est assurée par le Deps assisté d'un comité scientifique de chercheurs universitaires.

Calendrier : montage du colloque en 2025-2026, tenue du colloque en 2027.

8.2. Journée d'études « jeunes chercheurs »

Le Deps et l'ENS de Lyon s'associent pour coorganiser au premier semestre 2026 une journée « jeunes chercheurs » consacrée à la présentation/discussion de recherches innovantes sur les thématiques/méthodologies/objets liées aux pratiques, usages, engagements culturels (au sens du ministère), dans une perspective pluridisciplinaire (sociologie de la culture, sciences de l'éducation, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, etc.).

Cette journée sera organisée sur invitation et appel à communication avec l'aide d'un Comité scientifique.

Elle donnera lieu à un ouvrage collectif co-édité par le Deps et ENS Editions.

Calendrier : montage du colloque en 2025-2026, tenue du colloque en avril/mai 2026.

8.3. Publication post-recherche portant sur l'Éducation artistique et culturelles : enjeux épistémologiques et politiques de l'évaluation

Le Deps a financé un long travail de revue de littérature et de réflexion autour des « bonnes pratiques » sur la question de l'évaluation de l'EAC (recherche placée sous la direction de Marie-Christine Bordeaux et Alain Kerlan).

Le suivi scientifique de l'ouvrage est assuré par le Deps.

Calendrier : parution d'un ouvrage *Question de culture* en mars 2025

8.4. Publications post-appel à projets de recherche portant sur l'enquête Pratiques culturelles 2018

Un appel à propositions de recherche a été lancé par le Deps en 2020 pour solliciter et soutenir les exploitations de l'enquête Pratiques culturelles 2018 au sein de la communauté scientifique. Cet appel a tenté de couvrir le plus largement possible les dimensions de l'enquête, en matière de champs et de problématiques. En sus des données de l'édition 2018, les chercheurs ont eu accès – sur demande – aux données des éditions précédentes ainsi qu'à un pseudo-panel permettant de réaliser des analyses générationnelles. Des explorations qualitatives ont parfois complété les analyses de l'enquête quantitative. De cet appel à projet de recherche seront issues trois publications :

- A) Un ouvrage collectif prévu pour le 3^{ème} trimestre 2025 regroupera les contributions issues des recherches suivantes :
 - Une numérisation inachevée et inégale des loisirs et de la culture (S. Coavoux, V. Berry, Q. Gilliotte, F. Gire, E. Guittet, V. Zabban)
 - Le numérique contribue-t-il à réduire les barrières sociales et géographiques à la consommation culturelle ? Le cas du cinéma (F. Moreau et L. Iachan)
 - L'ère de la télévision hybride. Une continuité des usages plus qu'une rupture générationnelle (O. Mascllet et T. Amossé)

- Des genres insaisissables. Les bricolages catégoriels du rapport aux séries (A. Pinto, O. Roueff, N. Robette)
- La participation culturelle des immigrés et descendants d'immigrés en France métropolitaine : entre préférences esthétiques et conditions d'accès (P. Simon et A. Escafre-Dublet)
- Circulations transatlantiques. Analyse comparée des pratiques culturelles en France et aux États-Unis (P. Coulangeon et S. Dorin)
- La culture à l'épreuve des festivals (A. Djakouane et E. Négrier)

L'article portant sur l'analyse générationnelle des pratiques culturelles, publié par P Lombardo et L Wolff en 2020, sera republié en ouverture de cet ouvrage collectif.

La coordination scientifique de l'ouvrage est assurée par le Deps.

Calendrier : suivi, relecture des chapitres et rédaction de l'introduction en 2024.

Valorisation : publication d'un *Question de culture* au 3^{ème} trimestre 2025

B) Un ouvrage monographique, issu d'une recherche financée dans le cadre de ce même appel à projet de recherche, et portant sur la télévision. Titre provisoire : Qui regarde encore la télévision aujourd'hui ? (Porteurs de projet : T. Amosse et O. Masclet)

La coordination scientifique de l'ouvrage est assurée par le Deps.

Calendrier : réception du manuscrit début 2025. Parution d'un *Question de culture* 2025-2026

C) Un ouvrage monographique, issu d'une recherche financée dans le cadre de ce même appel à projet de recherche, et portant sur une approche comparative de la culture savante en France et aux États-Unis (Porteurs de projet : S. Dorin et Ph. Coulangeon)

La coordination scientifique de l'ouvrage est assurée par le Deps.

Calendrier : réception du manuscrit courant 2025. Parution d'un *Question de culture* 2025-2026

8.5. Publications post-colloque *Culture en régime numérique* (nouveau)

A) Suite au colloque *Culture en régime numérique. Questionner les pratiques, catégories et méthodes*, qui s'est tenu les 6-7-8 décembre 2023, un ouvrage de valorisation est en préparation dans la collection *Question de culture*. Il sera composé de chapitres rédigés par les conférenciers pléniers et par d'autres chercheurs et chercheuses ayant communiqué lors des sessions d'ateliers du colloque. La coordination scientifique de l'ouvrage est assurée par le Deps et un chercheur de l'Université Sorbonne-Paris Nord (partenaire du colloque).

Il sera organisé en quatre parties thématiques portant sur :

- Les méthodologies d'enquête et d'analyse à l'ère numérique
- La participation des publics : des amateurs aux cocréateurs
- Les modes de réception et usages des produits culturels numériques
- Les politiques publiques et les politiques des plateformes

Calendrier : travail de relecture et de coordination en 2024-2025.

Valorisation : publication d'un *Question de culture* fin 2025 – début 2026

- B) Un numéro de la revue *Agora jeunesse* (revue de l'Injep) est en préparation sur les pratiques culturelles numériques des jeunes, coordonné par le Deps et une chercheuse de l'Injep. Suite à la sollicitation des chercheurs, les 6 articles envisagés ont été reçus, et sont actuellement en cours d'évaluation (en double aveugle).

Calendrier : travail de relecture, de coordination et de rédaction en 2024-2025.

Valorisation : publication d'un numéro de la revue *Agora Jeunesse* à l'automne 2025.